

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DES COTES-DU-NORD

Causeries linguistiques d'un Haut Breton

par

EMILE ERNAULT

Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Poitiers

Président de l'Académie Bretonne

Sapiens nihil affirmat quod non probet.

(LHOMOND).

*Pa ziskleir e veno, ar fur a lâr distak
Petra 'oar, ha penôs ; petra 'gred, ha perak.*

Quand il donne un avis, le sage déclare nettement
la nature de ses informations et les motifs de son
opinion.



SAINT-BRIEUC
LES PRESSES BRETONNES

—
1929

3 4 5 7
EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DES COTES-DU-NORD

Causeries linguistiques d'un Haut Breton

par

EMILE ERNAULT

Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Poitiers

Président de l'Académie Bretonne

Sapiens nihil affirmat quod non probet.

(LHOMOND).

*Pa ziskleir e veno, ar fur a lâr distak
Petra 'oar, ha penôs ; petra 'gred, ha perak.*

Quand il donne un avis, le sage déclare nettement
la nature de ses informations et les motifs de son
opinion.

SAINT-BRIEUC

LES PRESSES BRETONNES, ST-BRIEUC

1929

Causeries linguistiques d'un Haut Breton

Sapiens nihil affirmat quod non probet.

(LHOMOND).

*Pa ziskleir e veno, ar fur a lâr distak
Petra 'oar, ha penôs; petra 'gred, ha perak.*

Quand il donne un avis, le sage déclare nettement la nature de ses informations et les motifs de son opinion.

I. ENFANCE ET AGE MUR ; BONNE FOI ET CRITIQUE

1. — « Lorsque j'étais enfant », dit saint Paul (I Cor. XIII, 11), « je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant ; lorsque je suis devenu homme, j'ai fait disparaître en moi ce qui était de l'enfant. » Cette transformation que la nature impose à notre mentalité comme à nos organes se fait par des degrés divers, et n'est pas nécessairement radicale. L'apôtre l'indique peu après (XIV, 20) : il veut que nous soyons par le jugement des hommes faits, tout en restant des enfants par les qualités du cœur. L'enseignement évangélique transmis par saint Mathieu (XVIII, 3, 4), oblige chacun à se rendre « humble comme un petit enfant » ; mais il avait commandé aussi (X, 16) d'unir « la prudence des serpents à la simplicité des colombes ».

2. — Il est souvent question de l'enfance, dans l'œuvre de celui qui fut « l'enfant sublime » (1), et qui écrivait (*Choses vues*, octobre 1848) : « Il y a déjà de l'homme dans l'écolier, et... il y a toujours de l'écolier dans l'homme. » Je rappellerai deux de ces traits, qu'on peut mettre en opposition ; ce sera une antithèse de plus parmi tant d'autres.

(1) Le « témoin de sa vie » attribue ce mot à Chateaubriand, ce qui n'est pas facile à vérifier ; voir A. de Bersaucourt, *Les pamphlets contre V. Hugo*, Paris 1912, p. 101, cf. 181 ; d'après M. Irving Stone, c'est A. Soumet qui l'aurait écrit le premier.

Victor Hugo nous a montré, dans *Cromwell*, un homme parvenu au rang suprême par des moyens violents que sa conscience lui reproche. Après s'être raidi contre ce jugement intime, il laisse échapper un cri du cœur qui est le plus émouvant des aveux :

Suis-je donc un enfant ?... Oh ! que je voudrais l'être !

Sans être jamais allé lui-même jusqu'au régicide comme le héros de son drame, le poète a passé par une crise intérieure du même genre ; il éprouva un jour le besoin de s'expliquer sur l'histoire des variations de sa pensée. Dans la pièce des *Contemplations* (I, II) qui commence ainsi :

Marquis, je m'en souviens, vous veniez chez ma mère,

il répond aux reproches que peuvent lui faire d'anciens témoins de ses jeunes enthousiasmes, restés fidèles à des causes qu'il avait abandonnées. Sa défense se résume dans ce mot : « J'ai grandi ! »

Dans son livre *V. Hugo avant 1830*, Edmond Biré dit que ce marquis est un être imaginaire, le poète faisant allusion à un personnage réel, dont il donne même les initiales, mais qui n'avait jamais fréquenté la famille de V. Hugo. J'écrivis, de Poitiers, au critique, pour lui faire remarquer que l'homme mis en cause avait adressé à V. Hugo une sorte de lettre ouverte, riposte poétique qui avait paru dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (ou le *Correspondant*, je n'ai plus la référence sous la main). Biré me répondit ; il savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur la valeur de cette objection : c'est lui qui était l'auteur de la pièce ! Je fus surpris d'une telle intrusion de la fiction dans l'histoire littéraire : une note de la Rédaction, accompagnant cette prétendue œuvre du marquis, semblait authentifier sa signature, en relevant le talent poétique d'un simple amateur qui avait à lutter contre si forte partie.

Ceci montre combien, dans un débat quelconque, il est nécessaire de prendre toutes les précautions possibles pour s'assurer de l'origine et de la force probante des documents sur lesquels on s'appuie. C'est la règle du bon sens, et de la bonne foi.

II. VICTOR HUGO ET L'ORTHOGRAPHE ; HAUT ET BAS BRETON ; FAR(S) ET FAR(D) ; JEUNES ET VIEILLES LANGUES

3. — Cette loi de la critique sérieuse, V. Hugo est loin de l'avoir constamment suivie, quoique M. de Bersaucourt affirme (p. 257) qu'il « se documentait toujours avec un soin extrême ». Ses assertions linguistiques sont des plus sujettes à caution ; et bien qu'il fût né « d'un sang breton et lorrain à la fois », les langues de notre Bretagne ne font pas exception à cette règle fâcheuse.

C'est ce qu'on peut vérifier dans son roman historique *Quatre-vingt-treize*. Mais ce titre même pose d'abord une question de première importance dans toutes les langues : celle de l'orthographe. Car, contrairement au *Dictionnaire académique* qui fait loi en pareille matière, l'auteur écrit *quatrevingt-* en un mot, au lieu de *quatre-vingt-*. Variante en elle-même très raisonnable : *quatre-vingt-quatre*, par exemple, revient graphiquement à 4.20.4, tandis qu'en réalité c'est (4.20) + 4.

Mais la loi est la loi ; principe d'union et d'accord civique, elle doit être respectée par tous, en premier lieu par les législateurs. Ceux-ci n'ont qu'un privilège ; c'est le droit — qui est en même temps un devoir — de faire que cette loi soit toujours respectable. S'ils y reconnaissent un vice, survivance d'une vieille erreur ou conséquence d'une modification récente dans l'état des choses réglées, ils sont tenus d'y remédier, non pas personnellement, mais officiellement ; ou, selon une figure d'idées et de mots employée par V. Hugo, non *solitairement*, mais *solidairement*.

L'orthographe est, d'après son nom, une « écriture correcte » ou sensée, *ἰσθὺν ὀρθόγραφον*. La jeune Académie bretonne disait à ce propos, dans son *Adresse à l'Académie basque* (*Revue internationale des Etudes basques*, xvi, 132) : « Il serait à désirer qu'il y eût unanimité entre toutes les Académies du monde sur ce point, qu'une orthographe imposée ou simplement recommandée par elles doit être d'accord avec le bon sens, et avec l'intérêt de ceux pour qui elle est faite. Si l'un de ses traits reflète le caprice, l'ignorance ou l'insouciance de l'autorité compétente, par exemple dans une contradiction que ne justifie aucune raison plausible, il y a une faute grave à réparer au plus vite. »

Le premier défaut qui saute aux yeux, dans *Quatre-vingt-treize*, c'est que *quatre* est écrit comme *quadruple*, quand il se prononce comme *cadre*. Avec « sa douce bonne foi », le plus petit clerc en alphabet dirait que c'est un faux en écriture publique.

Cet enfant terrible, V. Hugo ne l'a pas été, quoique dans sa fameuse *Réponse à un acte d'accusation* il se représente comme

le démagogue horrible et débordé
Et le dévastateur du vieil A b c d.

Lui qui appelait l'Espagne :

Beau pays dont la langue est faite pour ma voix,

il aurait pu inviter ses confrères à imiter la *Real Academia*, nolant *catorce* quatorze autrement que *cuádruple* quadruple, de sorte que là-bas *cuatro* n'est pas, comme *quatre* chez nous, une cruelle énigme de sphinx au malheureux qui tombe sous sa patte.

Le poète a pris sur lui de corriger un autre défaut moins grave, puisque ce n'est pas un témoignage trompeur sur le son des syllabes françaises. Son initiative n'a pas, d'ailleurs, suffi pour éclairer la religion de l'Académie : au lieu de faire ou de laisser faire l'unification rationnelle de *quatre-vingt-*, elle « tolère » qu'on brise *quatre-vingt-* en *quatre vingt-*, et même qu'on y ajoute un *s*, pour surcroît de complication.

Le bon sens réclame une autre tolérance : la suppression de la seconde lettre muette du mot, le *g*, qui n'a pas plus de raison d'être que dans le vieux français et provençal actuel *vinl*, l'italien *venti*, l'espagnol *veinte*, le portugais *vinte*, etc. En *orthographe* une lettre n'a que deux emplois légitimes : PHONIQUE, pour noter (ou, au besoin, concourir à noter) un son réel ; ou bien SÉMANTIQUE, pour préciser un sens. Ici l'homonymie du verbe *il vint* prête aussi peu à l'équivoque que celle du nombre *neuf* (*novem*) avec l'adjectif *neuf* (*novum*).

Quant à l'*étymologie*, dont le nom nous invite à « dire le vrai », *ἔτυμος* *ἔτυμν*, c'est une autre histoire : celle du *temps jadis*, et non d'*aujourd'hui*. En vérité, elle ne suggère même pas *vingt*, mais *vingt* ; et elle ne s'oppose pas plus à *vinl* de *viginti* qu'à *trente* de *triginta*, ou *carré* de *quadratum*. Est-ce que la géométrie nous défend de parler d'un *cadre rond*, alliance de mots qui supposerait la réalisation d' un « cercle carré » ? Chaque science a son do-

maine propre et sa technique spéciale ; ce qui ne les empêche pas de servir toutes une cause commune, celle de la vérité et du progrès.

4. — Cette question vitale de la simplification *orthographique* a été agitée à une séance de l'Académie (23 novembre 1843), sur laquelle V. Hugo a laissé ces notes dans *Choses vues* :

« CHARLES NODIER. — L'Académie, cédant à l'usage, a supprimé universellement la consonne double dans les verbes où cette consonne suppléait euphoniement le *d* du radical *ad*...

Moi. — J'avoue ma profonde ignorance. Je ne me doutais pas que l'usage eût fait cette suppression et que l'Académie l'eût sanctionnée. Ainsi, on ne devrait plus écrire *atteindre*, *approuver*, *ap-peler*, *appréhender*, etc., mais *ateindre*, *aprouver*, *apeler*, *apréhender* ?...

M. VICTOR COUSIN. — Je ferai observer à M. Hugo que les altérations dont il se plaint viennent du mouvement de la langue, qui n'est autre chose que la décadence.

Moi. — M. Cousin m'ayant adressé une observation personnelle je lui ferai observer à mon tour que son opinion n'est, à mes yeux, qu'une opinion et rien de plus. J'ajoute, que selon moi, *mouvement de la langue* et *décadence* sont deux. Rien de plus distinct que ces deux faits. Le mouvement ne prouve en aucune façon la décadence. La langue, depuis le jour de sa première formation, est en mouvement ; peut-on dire qu'elle est en décadence ? Le mouvement, c'est la vie ; la décadence, c'est la mort.

M. COUSIN. — La décadence de la langue française a commencé en 1789.

Moi. — A quelle heure, s'il vous plaît ? »

— Il y a là un curieux mélange de vérités, de préjugés et d'erreurs. Le langage évolue ; ses évolutions, qu'elles soient en elles-mêmes bonnes ou mauvaises, doivent, en principe, être suivies par l'écriture lorsqu'elles ont complètement prévalu dans l'usage.

Approuvant le mouvement, V. Hugo aurait été logique en écrivant, comme il prononçait : *j'aprouve*. L'espagnol note de même

le verbe *aprobar*, le provençal *aprouva*, le breton *aproui*. Si l'italien met *approbare*, c'est qu'il garde encore la prononciation latine ; mais chez nous, où l'on ne sent pas la moindre différence entre le *p* de *apercevoir* et les deux *p* de *approuver*, pourquoi continuer d'appliquer ces formules absurdes : $1 = 2$; $2 = 1$? Si à l'observation directe des mots parlés nous joignons l'histoire de leurs formes écrites, nous voyons que souvent ces lettres « étymologiques » sont des additions pédantesques, qui n'existaient pas en vieux français. Celui-ci écrivait, par exemple, *ateindre*, *apeler*, comme aujourd'hui le provençal *ategne*, *apela*, l'espagnol *apelar* (l'italien note *attingere*, *appellare*, parce qu'il prononce ainsi).

C'est à ces pédants qui ont latinisé artificiellement l'aspect de notre langue, que le poète aurait dû adresser sa furibonde apostrophe :

Marchands de grec ! marchands de latin ! cuistres ! dogues !
Phaléristes ! magisters ! je vous hais, pédagogues !

Les professeurs actuels de grec et de latin ne sont pas d'avis qu'on laisse le français maladroitement affublé d'oripeaux antiques (cf. *L'Année linguistique*, III, 204-213, etc.). Ils n'approuvent point que la pédagogie enseigne indéfiniment à écrire *bœuf* (de *bovem*) avec une complication oiseuse qu'on ne met pas dans *neuf* (de *novem*), où elle aurait au moins un semblant de raison pratique. Il n'y a pas, d'ailleurs, à haïr les sots pédants, mais à les fuir, à ne pas les imiter, et à nous dégager des liens que nous a imposés sottement leur pédanterie.

5. — Le roman intitulé ainsi *Quatrevingt-treize* contient des parties où la scène se passe en Haute-Bretagne ; on y lit ces mots avec leurs gloses (édition définitive, p. 5, 423) : « la Houiche-ba, qui est la chasse aux oiseaux pendant la nuit » ; « du fur, qui est une bouillie de blé noir, de la godniveille, qui est un hachis de veau, des rondeaux de houichepote, pâte de farine et de fruits confits à l'eau ».

Cette documentation de linguistique bretonne est, comme l'a montré L. Havet, empruntée au *Dictionnaire franco-normand ou recueil des mots particuliers à Guernesey*, publié par G. Métivier,

ondres et Edimbourg, 1870 ; voir mes *Causeries sur l'étymologie*, Poitiers 1906, p. 21-24. L'emprunt est fait, d'ailleurs, avec une négligence lamentable.

« La Houiche-ba » est pour « le houiche-ba », masculin, qui serait en français le **hoche-bas*, de *hocher*, secouer, branler, ce qui rappelle le « *brante-bas* de combat » ; de plus, ce mot n'est pas du haut breton, mais du guernesiais, de même que « de la godniveille » pour *des godniveilles*, féminin du pluriel vieux français *des godiveaux* (plus tard un *godiveau*, connu par un vers de Boileau), et que « la houichepote », fém. du franç. *hoche-pot*. Il n'y a de vrai haut breton que « le far », mais il est défiguré pour « le far », et il n'aurait pas fallu en faire un mets différent de la houichepote, ce mot (écrit *houichepote* à l'article *gobin*) est défini par Métivier « rondeau de pâte farcie de fruit et cuite à l'eau. C'est aussi du riz et de la badrée cuits à l'eau... La houichepote est le *far* de nos voisins, les Bretons en France ».

Une pareille cuisine linguistique n'est pas du goût des connaisseurs, qui pensent comme l'auteur du *Repas ridicule* :

Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine.

Cette mésaventure d'un éminent écrivain français patageant dans le haut breton, peut arriver à tout travailleur, estimable en sa partie, s'il s'aventure étourdiment dans une spécialité qu'il ignore. « Faites des perruques, faites des perruques », écrivait le malin Voltaire à un perruquier rimeur.

6. — Métivier cite le *Dictionnaire breton* de Dom Le Pelletier, qui a besoin lui-même d'être rectifié. Il ne donne que *far* « ragoût de village... C'est à peu près ce que nous appelons *Farce* », et il est tenté d'y voir un mot gaulois, qui pourrait même être l'origine du latin *far*, bouillie farineuse. Mais le P. Grégoire de Rostrenen a, dans le sens de la *houichepote* : franç. *farce*, bret. *fars*, *fars-pod* (= farce de pot). Dans tous les dialectes du cellique armoricain on dit *fars*, c'est-à-dire *fars*, avec *s* prononcé, d'après l'orthographe de cette langue, comme en latin dans *pars*. *Far* est du haut breton ou gallo, qu'on trouve quelquefois écrit *fars*, mais avec *s*

muet, à la mode française. C'est peut-être une forme masculine de *farce*, sur le modèle de *gars*, *garce* (autrefois sans acception fâcheuse). Le guernesiais n'a que la forme française *farce*, avec un emploi spécial : « l'intérieur d'un crabe ou d'un cancre. »

Le Dict. franç.-bret. ms. de P. de Châlons donne : « Farce, ragoust, far, farç, quinpôt. » Ici *ragoust* est une explication française de *farce* ; *far* doit en être une glose en gallo ; *farç* est le breton. *Quinpôt* existe, ou du moins existait encore vers 1880, à Carnac, sous la forme *kimpôt*, comme me l'a obligeamment appris M. Vincent Le Ray. Y a-t-il là le mot *pot*, comme dans *houtche-pote* et *fars-pod* ? On peut penser aussi à une demi-bretonisation de *compote* que Grég. explique « cuisson de fruits ou confitures » et traduit *compot* ; le Dict. vannetais de « Monsieur L'A*** » (Cillarct de Keranpoul), 1744, le rend par *compott*, m. pl. *odeu*, de même que « compôt », c'est-à-dire *compost*, terreau (encore la variation des genres !); pour ce dernier, Grég. donne *compod*, pl. *ou, -ogeou*. M. Jaffrennou, *Dict. fr.-br. de poche*, 1914, a *kempost*, *compote* (et *kemposter*, *composteur*, *kempozer*, *compositeur*) ; cf. *quenbrer*, *confrère*, Chal. ms., etc.

7. — Un homonyme haut breton de ce *far(s)* est donné ainsi dans les notes manuscrites de L. Bureau sur le breton de Batz (presqu'île du Croisic) : « *fares* n. m. pl., ou *phares* (?) *fardeô*. Les *fares* sont la première série d'œillets par lesquels l'eau fait un long parcours pendant lequel elle s'évapore et se sature avant d'arriver à l'*aderne* ou réservoir destiné à alimenter directement les œillets proprement dits dans lesquels se fait le sel » ; « *farde...* *fares* œillets dans lesquels passe l'eau destinée à faire le sel pour les salures avant d'arriver à l'*aderne* » ; « *En dour ar gobié a ga abar en dró, nag aven [en] dró abar fardeô a zobeir kenjiment alao en dró ar silin*. L'eau du *cobié* va dans le *tour*, puis du *tour* dans les *phares* qui font presque toujours le tour de la saline. *Aven er fardeô en dour a bas abar en aderné...* Des *phares*, l'eau passe dans l'*aderne* ». Le zélé explorateur de ce curieux parler vannetais aujourd'hui presque éteint n'avait entendu que le pluriel *fardeô*, en français local *fares*, qu'il écrivait aussi *phares*,

par réminiscence d'un mot plus connu, mais il doutait, avec raison, de cette explication. Il y a lieu, en effet, de regarder *fare* (ou **far* ?) comme venant de **fard*, dont la consonne finale n'a été gardée que par le breton. Le Dict. de l'A. a p. 455 : « Marais... Salants... Mort, ici, Apartenance, *Fartt...* *fardeu* m. » Le Supplément de Littré donne *fare* m. « dans les marais salants compartiment de la série des chauffoirs », avec cette référence : « *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 510 ; le *Nouveau Larousse illustré* (1898) fait le mot fém. : « nom générique, dans plusieurs localités de l'Ouest, des réservoirs qui occupent habituellement le pourtour d'une saline et qui constituent le compartiment de la série des chauffoirs. »

8. — Une parodie des *Travailleurs de la mer*, intitulée *Les travailleurs dans la mer* et signée « Victor Gogo » juge ainsi le chapitre « La vieille langue de mer », qu'elle appelle « L'argot de la mer » : « Eugène Sue faisait parler l'idiome du baigne à ses personnages ; notre auteur met dans la bouche des siens l'argot de la mer, le patois celtique de Guernesey. Cela lui permet de pêcher aux lignes chez nos lecteurs et de faire escompter celles-là à ses éditeurs. Tout le dictionnaire bas-breton y passe. » (A. de Bersaumont, 199, 200). Il y a là de l'exagération. L'ouvrage de V. Hugo (éd. déf. 1883, t. 1, 149-151) n'a, à ce propos, qu'une expression générale inexacte au point de vue linguistique : « Ces marins des Channel Islands sont de vrais gaulois » (c'est-à-dire « Gaulois » ; voir plus loin, 11) ; mais il ajoute : « Le paysan de Serk parle la langue de Louis XIV » ; et l'on voit, par les rapprochements historiques de ce chapitre, que les mots en question sont simplement du vieux français. Ils figurent comme tels dans le *Glossaire nautique* de Jal, qu'un linguiste aurait cité à cette occasion.

Il y a encore imprudence, dans cette déclaration d'un autre chapitre (I, 58) : « Quant au patois dénoncé par le professeur alsacien » (qui prononçait *badois*), « c'est une vraie langue, point méprisable du tout... Ce patois a des savants spéciaux parmi lesquels il faut citer le traducteur de la bible en guernesiais, M. Métyvier, qui est à la langue celte-normande ce que l'abbé Ellegaray était à la langue hispano-basque ». Il y a peu d'éléments particulièrement celtiques dans cette « vraie langue », bien que Métyvier ait risqué quelques explications par le breton, le gallois, ou le gaélique.

En voici une digne d'attention : « paim-feis, m., Filipendule aquatique, plante vénéneuse, dont les deux espèces les plus connues sont l'*ananthe fistulosa*, la f. à tige creuse, et l'*α. crocata*, la safranée de Littré. C'est de *pemp-bez, vez* (ou *fez*) le bas-breton pour cinq doigts, nom immémorial de cette herbe fatale aux bêtes bovines, que nous dériverions le mot gallo-breton et guernesiais *paim-feis* ou *pem-fès*. On allèguerait l'anecdote authentique en faveur de cette étymologie qu'on propose ici, si le numéro de la Gazette de Guernesey qui en fait mention ne s'était égaré ». Pour Métivier, *gallo-breton* veut dire « gallo », « haut breton », comme on le voit aux art. *gâche, jaffe* ; il appelle le celtique armoricain *bas breton*. Je ne vois pas sur quoi s'appuie son affirmation d'un correspondant gallo du bret. *pempes, pempis* (ciguë, quintefeuille), gallois *pumbys*, cf. mon étude *Sur l'histoire du bret.*, 25, 26. Il parle à tort, s. v. *gllic*, d'un b. bret. *glé*, éteule.

Je ne sais si l'on a imprimé quelque traduction biblique de Métivier en guernesiais ; MM. J. Lacombe et Saroihandy ne connaissent pas non plus de travaux basques d'Elicagaray.

9. — V. Hugo dit avec raison, p. 55 : « L'archipel normand parle français, avec quelques variantes. » Parmi ces vocables spéciaux qu'il cite, il y en a qui se retrouvent en haut breton, mais ils viennent du vieux français ; quelques-uns ont passé aussi au bas breton. Ainsi « on n'est pas mouillé, on est « mucre »..., un tablier est un « devantier », une nappe est un « doublier »..., une armoire est une « presse ». — Sur les trois premiers on peut voir mon *Glossaire moyen-breton*, 432, 433 ; 680 ; 194, 704. *Prés* est masc., et attesté moins anciennement. Le P. Grégoire (en 1732) a : « grande armoire à deux battans, ou, quatre panneaux », *preçz*, pl. *preçzon*. H. de la Villemarqué dans la 2^e éd. de *Le Gonidec*, donne *prés* m. pl. *ion* « armoire, bahut », comme propre au dialecte de Léon ; mais en Tréguier on dit *prés*, m. pl. *précho*, armoire ; et dans le bret. de Batz *er preis*, « l'armoire à gâteaux, la presse »..., « grande armoire rouge à panneaux travaillés et sur lesquels se trouvent de grands ronds en relief, d'où son nom d'armoire à gâteaux » (ms. de Bureau). Le *Dict. fr.-bret. de Du Rusquec*, Morlaix 1883, traduit « armoire » *press*, f. pl. *ion*, « du fran-

çais *presser, serrer* » ; son autre recueil, 1895 : *pres*, m. pl. *ou*, ce qui corrige le genre, mais déforme le pluriel (*pres*, pl. *prechou*, A. Sommerfelt, *Le bret. parlé à Saint-Pol-de-Léon*, 1921, p. 87) ; du R. ajoute : « Loth cite *pressuir*, armoire d'attache » ; singulier quiiproquo sur le vieux gallois *pressuir*, « attaché à, continuellement avec », qui glose *adfixa* (*Vocabulaire vieux-breton*, p. 206, cf. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, 198, 199). *Pres* est masc. aussi aux sens de « presse, empressement » et « foule » (quoique du R. mette *press*, f., presse, activité) ; on lit *presse*, m. presse, foule, *Dict. de l'A.* ; *seutein er press'*, fendre la presse, Chal. ms. Pour la liaison des idées, on peut citer dans ce dernier document : « mettez le linge » en presse », *e press', e goasqu'*, et le français (non académique) *resserre*. L'étude des rapports entre ces quatre langues : français, guernesiais, gallo et breton, est propre à éclaircir l'histoire de chacune d'elles.

10. — Une phrase de *Guatrevingt-treize* (p. 251), relevée aussi *causeries sur l'étym.*, 24, vise « le paysan breton » (c'est-à-dire, ici, « bas breton ») « parlant une langue morte, ce qui est faire habiter une tombe à sa pensée ». Comme si toutes les langues parlées n'étaient pas des formes nouvelles de vieilles langues mortes ! Le français et le haut breton sont du latin modernisé, tout comme le bas breton est du néo-celtique. On peut mesurer en quelque sorte la fidélité relative de ces deux traditions linguistiques, dans le seul chapitre de la grammaire gauloise qui nous soit presque aussi accessible que son correspondant latin : celui des noms de nombre (cf. *Sur l'hist. du bret.*, 20-25 ; *Rev. Celt.*, XLV, 415, etc.).

11. — Un idiome de même origine celtique, l'irlandais, donne lieu dans *L'homme qui rit* (9^e éd., I, 68) à cette déclaration : « Le basque et l'irlandais se comprennent, ils parlent le vieux jargon punique. » Encore ici s'impose une remarque préliminaire.

V. Hugo veut dire : « Le Basque et l'Irlandais » : il écrivait ces ethniques, et les autres, sans majuscules, contrairement à l'usage académique. Cette fois, il était doublement dans son tort (1) :

(1) Il en est de même, quand il fait *pleurs* du *fém.* : « La moiteur des pleurs taries était sur ses joues (*Les travailleurs de la mer*, II, 323) et quand il met le neutre latin pour le masculin, dans « il posa le *median* de sa main droite, entre ses deux sourcils » (II, 285), pour le *medius* (mot qui n'était pas encore dans la 6^e éd. de l'Académie).

cf. Ernault, Chevaldin, *Manuel d'orthographe française simplifiée*, Paris 1894, p. 76 : « Parler en bon français signifie autre chose que parler en bon Français. » Cette équivoque phonique, qui est ainsi heureusement corrigée par l'orthographe, tient à deux défauts, dont la langue bretonne est exempte : emplois trop multiples de la préposition *en*, et absence de termes spéciaux pour désigner les langues. Le celtique de France distingue nettement *komz e brezoneg mat*, parler en bon breton, de *komz evel eur Breizad mat*, parler en bon Breton. L'innovation de V. Hugo n'aurait donc pas ici le même inconvénient qu'en français. Chaque langue a en elle-même ses qualités et ses défauts ; ces derniers peuvent quelquefois être dissimulés par un artifice de toilette orthographique.

Ainsi la distinction, pour les yeux, des mots de son semblable et de sens différent, comme *français* et *Français*, est utile, puisqu'elle éclaire le lecteur. Toute la question est là. *Quid utile, quid non*, disait Horace ; « *Vit mad an holl* », pour le bien de tous, c'est le mot d'ordre de l'Académie bretonne. Ce qui ne sert pas, à plus forte raison ce qui nuit à la facilité de l'écriture et de la lecture, ou à l'intelligence nette d'un texte écrit, est contraire à l'idée même de l'orthographe.

Le problème ne se pose pas dans les mêmes conditions pour tous les idiomes. Les cas d'homonymie par chute de consonnes finales comme en haut breton *far(s)* et *far(d)* justifient en français l'emploi de certaines lettres muettes ou d'une prononciation intermittente, comme *vers* (lat. *versum*), *vert* (*viridem*), *verre* (*vitrum*), à côté de *ver* (*vermem*), *vair* (*varium*) ; il reste, d'ailleurs, des coïncidences plus ou moins dangereuses, comme *vers* = *versum*, *versus*, *versus* (prép.), *vermes*. C'est l'affaire d'un écrivain soigneux, d'utiliser les ressources de sa langue de façon à ne pas donner lieu à des incertitudes, ou à de fâcheux calembours, en tenant compte à la fois du double courant traditionnel de l'écriture et de la parole.

Une faute inverse des quiproquos graphiques sur les ethniques, et bien plus conforme au caractère général de V. Hugo, se montre dans son *vers* (à Garibaldi) :

Viens, toi qu'on a pu vaincre et qu'on n'a pu ployer.

Comme il fut, en esprit, un grandiose visionnaire, c'était, physiquement, un grand visuel. Aussi n'a-t-il pas réfléchi que cette ligne, très claire à un lecteur, est, pour qui l'entend, un vrai vers d'oracle, susceptible de quatre interprétations différentes, l'affirmative *on a* ne sonnait pas autrement que la négative *on n'a*. Si son secrétaire, à qui il a dû d'heureuses suggestions, lui en avait fait la remarque, il aurait sans doute adopté cette variante :

Viens, toi que l'on put vaincre et qu'on ne put ployer :

car il ne partageait pas l'antipathie de plusieurs linguistes actuels contre le « passé défini », dit aujourd'hui « passé simple » ; il s'est toujours servi de cet élément essentiel du français, que son influence littéraire, d'accord avec la tradition classique et l'usage courant en Bretagne et ailleurs, contribuera à sauver d'un injuste oubli.

12. — Cette assertion : « Le Basque et l'Irlandais se comprennent, ils parlent le vieux jargon punique », est étudiée, *Causeries sur l'étym.*, 23, de façon à justifier la réflexion : « Le génie littéraire n'empêche pas d'enseigner gravement trois graves erreurs linguistiques en deux lignes. » Le poète n'a pas inventé de toutes pièces ces énormités (cf. *Sur l'hist. du bret.*, 3) ; qu'il les ait adoptées sans contrôle et débitées ainsi « à la foule effarée », c'est un enfantillage qui n'a rien de sublime, et que par une autre alliance de mots, on peut appeler un ridicule déplorable.

13. — Sa critique est en défaut aussi sur d'autres points linguistiques et littéraires d'intérêt plus général, et plus faciles à vérifier. Dans *William Shakespeare*, I, II, il caractérise « Homère... l'énorme poète enfant » par des traits qui ne sont point homériques. *Géo*, nom de la terre qu'il lui attribue, est même un barbarisme en grec, aussi bien que *du jur* en haut breton ; et ici l'on ne peut pas songer à une faute d'impression, car V. Hugo emploie par ailleurs ce mot fantastique, en le faisant rimer à *fléau* (*Caus. sur l'étym.*, 25, 26).

III. PAROLE, ÉCRITURE ET VERSIFICATION ; LE PASSÉ
ET LE PRÉSENT.

14. — Le poète a été mieux inspiré, en mettant dans ses vers (*L'art d'être grand-père*, II, 2) le nom de la cornemuse bretonne, *biniou*, que l'Académie française ne connaît pas encore, et en dotant d'un écho français la chanson connue *An hani gouz... E zur*; il l'a même dédommée amplement du manque de rime finale, en en donnant jusqu'à six à la sienne, *Adieu, patrie... Azur!* (*Châtiments*, v, 9; voir la revue *Mélysine*, x, 1).

Il a scandé *biniou* en 3 syllabes, ce qui est permis, mais non obligatoire (cf. *Revue Celtique*, IX, 371-373; I, 213; III, 195, et mes *Études vannetaises*, I, 8; II, 6); le *Suppl.* de Littré a tort de n'indiquer que cette prononciation. Cf. mon travail *L'ancien vers breton*, Paris 1912, p. 8: « Toute expression qui est correcte en prose peut entrer de plein droit dans un vers breton... Le nombre réel des syllabes... est toujours valable dans la poésie... (Il y a) souvent plusieurs prononciations possibles, entre lesquelles le poète a le choix »; cf. p. 6, 7: « Dès 1642, les *Cantiques* du P. Maunoir avaient popularisé pour la forme des vers comme pour l'écriture de tous les textes, une mode nouvelle qui se recommandait par deux qualités précieuses: la simplicité et la clarté... La poésie et l'orthographe du français attendent encore leur Père Maunoir. »

Dans ma brochure *Sur le langage poétique*, Poitiers, 1904, p. 5, 6, est cité, entre autres, ce passage de Gaston Paris sur la versification française: « Toutes les innovations du XVI^e et du XVII^e siècle n'ont été que des restrictions de liberté... L'époque moderne s'est affranchie, parfois avec peu de discernement, de certaines entraves...; elle subit les autres avec une docilité qui rend assez risibles les prétentions de quelques-uns de ses coryphées à une farouche et titanique indépendance. Le plus grand malheur de notre versification est d'avoir conservé la mesure des syllabes et les conditions de leur homophonie telles que les avait établies le XVI^e siècle, d'accord avec la prononciation réelle d'alors: la prononciation a changé, et les règles qui l'avaient pour base ont été servilement maintenues. » Sur quoi je remarque (p. 6, 7): « La

cause de ce malaise poétique est donc l'écart considérable qui s'est produit entre la prononciation ancienne du français, laquelle sert encore de base à nos vers, et la forme prise actuellement par la langue qui, Dieu merci, est restée vivante, et par conséquent changeante... L'archaïsme ne doit pas, par une intolérance contraire, être radicalement banni du vers français... Il est naturel à la poésie de garder pieusement certaines reliques du passé, jusqu'à ce qu'elle tombent en poussière. Et puis sait-on toujours ce qui, dans les éléments du langage, a péri sans retour...? Quel que soit le degré d'unification auquel sont parvenus les parlers français, il s'y trouve encore bien des cas douteux... Tels sont anciens, devenus insensibles ou confondus avec d'autres à Paris, sont encore conservés distinctement en Bretagne ou dans le Midi, et l'on ne saurait dire que toutes les altérations et corruptions dont la capitale prend l'initiative doivent s'imposer irrémédiablement à tous les Français... Mais ce qui est intolérable, c'est que toute forme qui est normale dans la langue actuelle ne soit pas admise comme telle en vers, avec sa réelle valeur; et qu'en prenant son luth, le poète doive aussi s'affubler de la perruque des âges à jamais disparus... L'effort herculéen de V. Hugo a violemment rompu les barrières qui fermaient la poésie française aux mots familiers, aux expressions populaires, à l'argot même des malfaiteurs; mais, par une contradiction étrange, l'audacieux révolté n'a pu se résoudre à introduire dans ses vers le mot simplement français, avec sa prononciation française. Il s'est vanté d'avoir « mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire »; mais il n'a pas osé l'appeler en vers comme il l'appelait en prose, avec tout le monde: un *dic-tio-nnaire*. Boileau, moins timoré, avait écrit tout bonnement dans le français de son temps:

De peur de perdre un hard, souffrir qu'on vous egorge;

V. Hugo rétrograde, par delà Boileau, jusqu'à la prononciation de Marot *li-ard* (*Châtiments*, III, 1):

Le million gobé fut mordre au millard.
On arrive au lingot en parlant du liard.

Il y a une certaine corrélation entre la réforme de notre orthographe et celle de notre versification: il s'agit, dans les deux cas,

de renoncer à des traditions qui ont fait plus que leur temps, et qui, reposant sur des lois phonétiques abrogées, sont devenues caduques, et jurent avec l'état où se trouve notre langue. »

Ainsi ce ne sont pas les Bretons qui parlent une langue morte, mais ceux qui débitent des vers français, même romantiques. La prose de cette langue s'écrit aussi dans un grimoire embrouillé qui rappelle le vers de Molière :

Il pue étrangement son ancienneté.

Aussi a-t-il été condamné par tous les linguistes compétents, même académiciens, comme G. Paris, O. Gréard, E. Faguet (cf. *L'anc. v. bret.*, 7). Dans mon *Manuel pour l'étude du français par les Bretons*, Saint-Brieuc, 1925, p. 20-23, des spécimens parallèles de l'écriture des deux langues permettent de juger de quel côté se trouve le parti des « vieilles perruques », de ces marquis de l'ancien régime chansonnés par Béranger, et dont on disait : « Ils n'ont rien appris, rien oublié. »

15. — G. Paris parle de cette « orthographe dont le principe est faux et qui ne suit même pas fidèlement son principe. » Ce principe faux, c'est l'« étymologisme », ou pédantisme étymologisant qui fait écrire *diction*, *dictionnaire*, parce que les Latins mettaient ici un *t*. Ils mettaient un *t* parce qu'ils prononçaient *t* dans *diclio* comme dans *dictus* ; sans quoi ils auraient écrit **dicxo*, comme *inflexio* à côté de *inflexus*.

Une conséquence de cette singerie machinale, c'est que le français n'a pas de signe spécial pour certains sons qui manquaient au latin. C'est le cas des voyelles nasales, comme les finales de *examen*, *parfum*, qu'on écrit de même que *specimen*, *album*, et de *l* mouillé (que la prononciation tend à remplacer par *y* consonne) : il *pilla* la *villa* (en breton on préciserait : *egzamen*, *pilha*).

16. — Quant aux infidélités à ce système sinisque, il y en a une sorte excellente : ce sont les *gallicismes*, comme *cigogne*, du lat. *ciconia*, malgré *second* ; *imbécile* de *imbecillus*, *symétrie* du grec *συμμετρία* *madone* de l'ital. *madonna*, etc.

On n'en peut dire... ou mieux, on ne peut en dire autant de la catégorie qui, au contraire, ajoute des lettres ou les change,

en dépit de l'étymologie et du bon sens : *carotte* (*καροτός*, lat. et ital. *carota*, bret. *karotezenn*) ; *bonheur*, de *bonum augurium*, *heureux*, bret. *eürus*, *forcené* de *forsené* (hors de sens), *git*, de *jacet*, etc.

17. — Le double *n* de *dictionnaire*, contraire à l'étymologie latine (*dictionarium*) comme à la prononciation actuelle, vient d'une époque où les mots finissant par une voyelle nasale l'avaient passée à leurs dérivés : *diction*, *dictionnaire*, et où des suites de sons comme *-on-n-*, *-on-m-* étaient communes. Elles persistent encore en haut breton d'Ille-et-Vilaine : *bon-n'* honne, *person-n'*, *Annales de Bret.*, xvii 188, *son-né*, 189, *r'con-nu*, *com-m'*, comme, 192 ; *pon-n'* se dit aussi dans la Loire-Inférieure, et dans l'Aisne, etc., E. Rolland, *Faune popul.*, v, 70. Il y a des Méridionaux lettrés qui conservent encore *lan-née* avec le son de *lan*. Sauf ce provincialisme, qui n'est pas à encourager, on est revenu à la voyelle orale, qui était celle du xii^e siècle : *bone*, lat. *bona*. Le « greffier de l'usage », qui n'est pas toujours à son affaire — *quandoque...* *dormital* — a fait souvent comme s'il ne s'en apercevait pas.

Comme exemple des casse-têtes chinois que ces distractions intermittentes imposent au lecteur, on peut citer ces mots, en les éclairant par l'orthographe bretonne : *enneagone*, lisez *enneagon* ; *ennemi*, l. *en(è)mi* ; *ennui*, l. *annui* ; *hennir*, l. *hanir* ; *bienheureux*, l. *biennereù* ; *bien-aimé*, l. *bienneme* ; *enivré*, l. *annivre*.

Un témoignage classique de l'ancienne prononciation nasale est l'équivoque de *grammaire*, prise pour *grand'mère* par la servante des Femmes savantes. Si l'ancien épel *gramatre* (xiii^e siècle), avait été rétabli (comme dans *Romme*, *Rome*) on n'entendrait pas aujourd'hui la nouvelle variante trop littéraire *gra-m-maire* (tandis que l'espagnol écrit *gramática*, le provençal *gramatico*, sans souci du latin, comme l'italien *bonomo* bonhomme, etc.). *Imbécillité* comporte deux lectures raisonnables : comme *vaciller*, ou comme *faucille* ; il y en a une autre comme *imbécile* ; elle est déraisonnable, c'est la vraie. Les « orthographes » équivoques sont dangereuses pour la prononciation : *vaciller* a une variante par *l* mouillé, on hésite entre les deux dans *pétil*, etc.

Gageure, c'est-à-dire *gajure*, tend à devenir réellement *gajure* ; l'Académie a même vu « peu d'inconvénient » à cette déformation, consacrant son auto-critique « orthographique ». « Ainsi », remarque L. Havel, « cette même Académie, qui craint qu'une *f*, mise pour *ph* sur le papier, ne compromette la poésie de Victor Hugo » (dans *des touffes d'asphodèle*), « n'a cure de voir se propager une prononciation barbare, qui va fausser les rimes, et qui, chose plus grave, endommagera la langue elle-même en y défigurant un mot bien formé » (comme *rognure*, *soudure*, etc.). « Tant il est vrai qu'un seul principe guide l'Académie, le principe d'inertie, et que ses arguments de phonétique pour rire et d'étymologie pour rire sont de simples prétextes pour justifier aux yeux d'autrui et au siens un enlèvement. » (*L'Enseignement secondaire*, 20 avril 1905, p. 115).

18. — Le basque jouit, comme le breton, d'une orthographe ; son écriture intelligente et intelligible ne confond pas, par exemple, *r* douce et *r* forte. Pour cette dernière il a un signe spécial, *r* avec accent aigu ; ce qui est plus exact que le gallicisme *rr* (cf. H. Gavel, *Eléments de phonétique basque*, 1920, § 93) ; mais présente des inconvénients pratiques. Le mot imprimé *bakarik* (seul), *Sur l'hist. du bret.*, 4, avec accent sur le second *a*, devrait l'avoir sur *rr* ; faute qu'aurait prévenue la graphie *bakarrik* (1).

Une discussion académique trop superficielle sur *beurre* et *bourre*, dont le premier seul se prononcerait par *r* simple, a amené Havel à remarquer que c'est une erreur, facile à constater par le tracé des instruments de phonétique expérimentale au laboratoire du Collège de France inauguré par l'abbé Rousselot. Là on peut voir, dit-il, « une pointe impartiale, qui n'est point aux gages de la commission de simplification orthographique, tracer sur le cylindre noirci de petits zigzags très nets, exactement les mêmes pour les *rr* des deux mots » (ibid.). Mais on ne peut dire ici : Erreur n'est pas compte : ces méprises antiscientifiques continuent à avoir leurs conséquences « orthographiques », jusqu'à nouvel ordre.

(1) Nous avons, de même, employé plus haut *à* pour l'*a* tonique de l'espagnol qu'on n'a d'ordinaire en France que dans le caractère grec *á*.

Le témoignage de l'oreille suffit à prouver que « je courrais » diffère de « je courrais » pour le son aussi bien que pour le sens ; et que « je pourrais », par exemple, est une cacographie fallacieuse, pour « je pourrais ». Quant à l'étymologie latine, cause ou prétexte de tant de surcharges pseudo-françaises, elle exigerait deux *rr* à « je courrais = *curreram*, et trois *rrr* à « je courrais » = *currere habebam*. Dans « je vérrais », l'*r* n'a pas la force de « je conquerrais, j'opérerais » (1), mais de « je conquérais, j'opérais », et « je ferrais ». Il faudrait seulement marquer le son de *é* : « je vérrais », etc.

Le mot *chariot*, qui finit par la même syllabe que *loriot*, fournissait une bonne occasion pour simplifier les autres membres de la même famille, comme *charrette*, *charretier* ; ce dernier même est plutôt *chartier*, et La Fontaine l'a employé ainsi, en deux syll., en parlant du « phaéton » embourbé dans un mauvais chemin de basse Bretagne. Mais au lieu de réformer les autres, *chariot* va être déformé lui-même en *charriot* ; si la langue obéit à cette suggestion, on dira **char'riol*, **char'rette*, comme il s'emparera. Quant à *chartier*, l'autorité du bonhomme ne l'a pas encore fait « tolérer ». Quand le char de l'« orthographe » avance « d'un pas tranquille et lent », on peut se contenter de dire : Hélas ! Mais qu'il s'avise de rétrograder, cela doit faire crier : Holà ! *War-ròk bepret*, « Progrès constant », dit tout d'abord la devise de l'Académie bretonne ; *Nunquam retrorsum*, c'est celle de la *Revue Celtique*.

Il faut un coup de main d'Hercule pour se dépêtrer de l'ornière-routine, comme dirait l'autre. Les simplifications orthographiques les plus justifiées n'ont pas été acquises sans de fortes oppositions. « Pendant la préparation de l'édition de 1835 », raconte O. Gréard, « lorsqu'il fut question de substituer *ai* à *oi* dans les

(1) Les deux cas se confondent sensiblement dans le langage, et l'on en tint compte dans l'orthographe du vieux français : on écrivait, *ploroient* ils pleureroient, *demorrai* (Chanson de Roland) ; et « il demanda s'il demouroit, se je demourroie » (Joinville, cf. G. Paris, *Extraits de la Ch. de Rol. et de la Vie de saint Louis*, Paris 1887, p. 254, 271, etc. Inversement, on lit dans le *Traité complet des jeux de carlez* de J.-B. de Savigay, Paris s. d. 38 : « Le surplus s'acq'nerre par la pratique ».

formes *faimois je reconnoitrois*, une discussion vive s'éleva à laquelle Chateaubriand et Nodier prirent une part très brillante... A la séance suivante, Nodier s'adressant à Chateaubriand : « Monsieur le comte, dit-il, l'autre jour, nous avons eu tous les deux bien de l'esprit ; mais il faut en revenir au sens commun : il a toujours le dernier mot. »

IV. BIBLIOGRAPHIE ; DICTIONNAIRE ET GRAMMAIRE. *Nova et vetera* ; TRADITION ET ROUTINE

19. — La bibliographie critique est indispensable à toute recherche littéraire et scientifique. Son rôle peut se résumer ainsi en breton.

Skridvarnouriez

*Barnerien lennegez, barnil
Kenkous ar skridour hag e skrid
Hep bri na heg, diouz o dellid.*

*Strinkit resis eur bann golou
Hed-da-hed war ho lavarou
Asant, tamall pe arvarou ;*

*Ma vo abeg ar Gwir bepret
Ganeoc'h hael ha reiz skoazellet
'Vit mad an holl, dirag ar bed.*

La Critique.

Juges des travaux de l'esprit, appréciez un auteur et son œuvre sans faveur ni prévention, selon leur mérite.

Dirigez en plein un jet de lumière sur chacune de vos assertions : approbation, blâme ou réserves ;

Afin que la cause du Vrai (1) soit toujours par vous généreusement soutenue comme il convient, pour le bien de tous, devant le monde.

(1) Et du Droit : le breton exprime de même ces deux nobles choses.

20. — D'après ses statuts, arrêtés en 1634, la « principale fonction » de l'Académie française est « de travailler avec tout le soin et la diligence possible » à régler et perfectionner la langue, en composant « un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique ». Le premier de ces ouvrages a seul paru.

Sur « le soin et la diligence » qui ont présidé à sa mise au point la plus récente (1878), voici l'opinion de M. Bréal, *Rev. des Deux Mondes*, 1^{er} nov. 1893 : « En vérité, quand on voit comment a été faite la dernière édition... on croirait que la noble Compagnie en avait chargé l'un de ses appariteurs. Je connais des imprimeurs qui n'en peuvent parler sans hausser les épaules » ; et celle de P. Clairin (*Exercices français... extraits du Dict. de l'Acad.*, Paris 1905, p. 8, 9) : « Quel respect mérite un dictionnaire qui, considéré comme une publication officielle, nous rend ridicules aux yeux des étrangers qui étudient notre langue ? Pourquoi toute simplification intelligente de l'orthographe et de l'enseignement grammatical vient-elle échouer contre cet écueil de l'incurie et de la prétention ? » Ces jugements s'appuient sur de trop solides raisons qu'on peut voir, entre autres, dans mon travail *Français parlé et français écrit* (3^e éd., *L'année linguistique*, III, 171-272).

Ce code orthographique suranné nous régit encore, sauf quelques « tolérances » officieuses si peu connues, que les imprimés (livres, journaux, etc.) n'en tiennent aucun compte.

En attendant qu'il soit révisé soigneusement, l'Académie a résolu d'exécuter la seconde partie de son programme, la *Grammaire*. M. Abel Hermant, l'un des Quarante, en parle dans un article de la *Rev. des Deux mondes* (1929, p. 311-320), dont voici quelques passages.

21. — P. 312. « La philologie, qui est une science *de facto*, a pris d'elle-même position contre la grammaire, qui est une science *de jure*. » — Les sciences ne se disputent pas entre elles, comme les professeurs de M. Jourdain ; elles n'ont que ces ennemies communes, qui n'ont rien de sympathique à un honnête homme : l'ignorance, l'erreur et l'imposture.

22. — P. 312. La reprise de ce projet a provoqué des commentaires en sens divers, et des railleries qui « se rencontreraient

déjà toutes dans la trop célèbre comédie des *Académistes* de Saint-Evremond. — « L'œuvre académique a trouvé des censeurs plus redoutables, comme on vient de le voir. Voici ce que dit M. R. de Bonnières, dans sa Préface à la *Comédie des Académiciens*, 1879, p. XL-XLII : « Nous louerions l'Académie d'avoir entrepris son Dictionnaire si elle ne s'était pas montrée insuffisante à tenir registre des mots et à enseigner leur histoire... » D'après Furetière, « elle n'a rien à elle que cette prétendue autorité dont elle se vante de déclarer le bon usage. Il montre encore qu'il n'y a que la partie basse de l'Académie qui travaille au dictionnaire, et que la rédaction en est confiée à dix ou douze académiciens sans nom et sans autorité, que Corneille appelait académiciens *jetonniers*, parce qu'il trouvait leurs assiduités dangereuses aux jetons. » — Cette petite question d'argent, qui préoccupait le grand Corneille, s'impose malheureusement à tous; *Dignus est mercenarius mercede sua*, les ouvriers intellectuels en ont besoin, comme les autres ; et beaucoup travailleraient mieux dans l'intérêt commun, s'ils en avaient les moyens matériels. Ce ne sont pas toujours les ouvrages sérieux et utiles qui trouvent des éditeurs, et qui font de leurs auteurs « les mieux rentés de tous les beaux esprits. »

23. — P. 312, 313. Les amis de l'Académie se font une idée exagérée « de l'étendue et des limites de sa compétence... Ces braves gens... veulent être gouvernés... et ils tiennent que l'Académie seule a le droit de les commander : *ruunt in servitatem*... L'Académie est touchée de cette superstition, mais elle doit la combattre ». — Il est naturel que des braves gens qui sentent l'avantage d'une règle commune pour écrire leur langue, et qui ne sont pas chargés de fixer cette règle eux-mêmes, s'en rapportent à ceux qu'ils voient choisis et payés pour ce rôle de guide-âne. Leur docilité servile est d'autant plus touchante qu'elle est moins complètement aveugle. Un âne bête sait au moins où le bât le blesse ; comment le peuple le plus spirituel de l'univers ne s'apercevrait-il pas souvent qu'on le fait payer deux ou trois sous pour un sou ? Cependant, par scrupule de légalité, il ne rue pas, et se contente de faire des vœux pour que ces gaspillages de son travail, de son temps et de son argent prennent fin le plus tôt possible. Mais l'Aca-

démie, quoique vieille, n'est pas pressée de « ne songer désormais qu'à ses erreurs passées », afin d'en prévenir des conséquences nouvelles : *patiens, quia sempiterna*. « Elle compatit aux impatiences avec d'autant plus de sincérité qu'elle sait son avantage de pouvoir être, quant à elle, patiente indéfiniment. » En attendant l'arrêt de ces gaspillages du bien public, dont elle se désintéresse si superbement, elle accueille d'un compatissant sourire les excès de zèle de ses adorateurs.

Mais quelle idée se fait-elle donc de son rôle ? *Quid dicit de se ipsa* ? Voici.

24. — P. 313, 314. « Pour arriver à cette pleine conscience de soi, il lui suffit de trouver deux ou trois formules heureuses... et entre toutes celle du « bon usage ». Ces deux mots magiques lui ont suggéré dès ses enfances la crainte salutaire de ceux qu'en notre langage disgracieux d'aujourd'hui nous nommons les « spécialistes » ou les « techniciens », la crainte d'une science, comme disait Fénelon, trop « curieuse ». Ils traduisaient ainsi [mal imprimé aussi] le mieux du monde et justifiaient le principe suivant lequel l'Académie française dès lors était recrutée uniquement parmi les honnêtes gens — si je puis, après Voltaire, employer sans remords ce verbe *recruter*, que Louis Racine ne rougissait pas d'emprunter à la *Gazette de Hollande*, « au lieu de quoi, lui écrivait sévèrement son père, il faut dire : « faire des recrues ». *Bon usage* est une manière de devise qui signifie que l'Académie française est une bonne compagnie, et qu'elle n'est pas, qu'elle ne doit pas être, ni qu'elle ne veut pas être, un corps savant. »

— La langue écrite ainsi dans « ses enfances » a un parfum vieillot qui plaît aux antiquaires, mais elle a besoin d'un interprète auprès des simples mortels. Pour ceux-ci, les « honnêtes gens » sont tous ceux qui font de leur mieux le travail qui leur incombe, et ne dédaignent point, à l'occasion, de recourir aux lumières d'autres travailleurs plus expérimentés. Les *honnêtes gens* qui agissent autrement auraient besoin d'être définis, beaucoup plus que le verbe *recruter* ne demande à être excusé, et commenté... curieusement. Un néologisme ancien n'est plus une nouveauté, et si on le critique il faut au moins en indiquer un syno-

nyme pratique. *Spécialiste* est du latin-grec, *technicien* du grec-latin (comme *académicien*) ; si l'on tient à éviter ces boutures — ce qui est d'un intérêt contestable — on peut parler ici de *compétence*. Mais il faut distinguer la *compétence légale*, ou juridiction officielle, qui fait rendre des arrêts exécutoires, et la *compétence réelle*, ou connaissance exacte des faits en cause, qui permet de les apprécier tels qu'ils sont. La phobie de l'érudition compétente ne se montre point dans le court chapitre « Projet de grammaire » de la *Lettre... sur les occupations de l'Académie* qui semble visé ici (comme p. 316). Le sage Fénelon met seulement en garde contre l'étalage de détails scientifiques inopportuns. Une science qui ne serait pas curieuse risquerait de n'être guère sérieuse ; mais elle n'a point à faire montre de ses *curiosa*, et à débaler ces perles devant les... profanes. De leur côté, ces profanes qui feraient de l'érudition fantaisiste — un travail lexicographique en donne à chaque instant l'occasion — doivent savoir gré aux connaisseurs, même et surtout spécialistes, qui les en avertissent. A défaut de science, il faut qu'ils aient au moins de la conscience.

Quant au *bon usage*, ce n'est pas une « larte à la crème » de recette immuable : il varie avec le temps comme avec les milieux. C'est tantôt affaire de goût, plus ou moins local ou même individuel, tantôt question de raisonnement. Ainsi la coïncidence des deux sens actuels de *compétence* est déjà assez fâcheuse, « l'autorité compétente » légalement pouvant faire penser à une ironie, s'il s'agit de ces magistrats ignorants dont « c'est la robe qu'on salue ». Aussi je ne sens pas du tout l'intérêt que trouve M. Hermant à faire revivre une troisième acception : « compétition, concurrence, rivalité » : « Nul indice ne permettait de conjecturer... si elle y prétendait encore, mais mystérieusement, pour ne publier sa compétence que le jour qu'elle triompherait » (*La Biche relancée*, 66 ; cf. 59, etc.) ; et je n'écrirai pas : « Un candidat à l'Académie qui est *en compétence* avec quelques honnêtes gens sans spécialité, fera bien de ne pas montrer à ses juges sa compétence en philologie. »

« Le culte de l'incompétence » n'était pas, pourtant, du goût de l'académicien Faguet. Et Sainte-Beuve en 1862, dans ses *Non-*

veaux lundis, demandait que l'Académie française fût, comme le sont les autres, divisée en sections ; il en proposait huit, de cinq membres chacune : 1° Langue et grammaire ; 2° Théâtre ; 3° Poésie lyrique, etc. (cf. les *Annales*, 15 juill. 1928, p. 63).

Il y a de mauvais et de bons archaïsmes, comme de bons et de mauvais néologismes. M. Hermant a eu raison d'écrire dans l'*Esbroufe*, p. 207 : « Voilà une opération qui peut vous rapporter des millions ; il suffit que vous vous grouilliez un peu pour la réussir », quoique l'Académie ait dit (Préface de la 7^e éd., x, xi) : « Il n'est pas probable qu'un tableau *réussi* trouve jamais grâce devant une Académie française : la faute de français blesse trop la grammaire et l'oreille ; *réussir* n'a jamais été qu'un verbe neutre. » E. About avait pourtant écrit : « A Athènes, la façade de l'université est le seul ouvrage réussi » ; et le peintre le plus classique ne se sent nullement blessé qu'on lui dise que « son tableau est réussi ». Cet exemple est le principal choisi pour montrer « quel esprit a dirigé l'Académie dans le discernement qu'elle a fait du bon et du mauvais usage » ; les deux autres sont moins absolus : « Un fréquent et déjà long usage n'a pu... lui faire adopter... *actualité*. Peut-on dire *un vapeur* pour un bateau à vapeur ? L'Académie ne l'a pas pensé. Si l'usage persiste ce sera à l'Académie du siècle qui vient à voir ce qu'elle aura à faire. » Nous voilà édifiés sur la nature de ce mirifique *bon usage* : c'est l'usage d'autrefois. Toute *actualité* est donc suspecte, même celle qui date de Racine ! Cet esprit d'ignorance et d'erreur n'a pas réussi à empêcher le *sanglier* de succéder au *porc sanglier* (c'est-à-dire *singulier*, solitaire), ni le *bouclier* à l'*écu bouclier* (c'est-à-dire à *boucle*, à bosse), etc. ; il n'est pas probable qu'il fasse cesser de dire « un *vapeur* » pour « un *bateau à vapeur* ». Mme V. Hugo (comme nous l'apprend Stapfer), souffrait d'un purisme du même genre, ne voulant pas qu'on dit le *champagne* pour le *vin de Champagne* (bien que le *champagne* se trouve dans Regnard, Béranger, etc.), et que l'auteur des *Odes et Ballades* nous ait montré « l'austère Sénèque » qui « buvait le falerne dans l'or ». L'Académie ne connaît encore ni le champagne ni le falerne.

25. — P. 317. « La souveraineté de l'usage s'exerce de façon

toute différente sur le vocabulaire ou sur la grammaire..., elle est quasi nulle dans ce dernier domaine. » — Ceci est exagéré ; on peut voir le vers de la *Chanson de Roland* « Toz lor amis qu'il i ont morz trovez » (tous leurs amis qu'ils y ont trouvés morts) commenté à ce point de vue, *Manuel pour l'ét. du franç. par les Bret.*, 8, 9.

« Puisqu'il plaît... à certains hommes de lettres, de dire... « Cette femme *m'insupporte* », il faudra bien que... ils lui disent : « Madame, je ne voudrais pas que vous *m'insupportassiez* plus longtemps. » — Cela n'est pas exact. L'académicien supprime ici, sans même le dire, une « tolérance » académique parfaitement justifiée. Les formes comme « Aviez-vous peur que nous ne vous *assassinassions* », ou *agacassions*, ou *rationnassions*, ou même *frappassions*, ou *tuassions*, ou *battissions*, font souvent l'effet d'archaïsmes prétentieux (ou bien plaisants, cf. *Année ling.*, III, 260). Aubertin, dans sa *Grammaire des écrivains français*, remarque à propos de cette phrase de M^{me} de Maintenon : « Je voudrais que vous les prêchassiez » qu'elle « est souvent insupportable, avec ses imparfaits du subjonctif. » Je crois même que l'auteur de *l'Esbroufe*, qui a écrit (II, III) : « Est-ce que vous vous foutez de moi ? », « demeurerait stupide », d'ouïr l'élégante princesse « pas bégueule » des *Transatlantiques* s'exprimer ainsi : « Il ne faudrait pas que vous vous foutissiez du peuple ! » Il nous a épargné une stupéfaction semblable, en ne mettant pas *que* dans cette phrase impériale (*Le Char de l'Etat*, p. 76) : « Je serais inconsolable *si* vous ne tâtiez pas du pilaff. »

On lit dans le livre de Bersaucourt, p. 255 : « Il serait naturel que l'on ne perdît pas une minute et que les cinquante hommes qui assistent à l'accident *saisissassent* chacun une jante de la roue » (d'après Mirecourt, non textuellement cité). Manière saisissante d'appliquer le mot d'Horace : *In vitium ducit culpæ fuga...!* d'autant plus qu'ici les deux temps se confondaient régulièrement.

Une autre confusion moins complète, mais aggravée d'une lacune dans notre alphabet (manque d'une lettre usuelle avec double signe diacritique), se remarque dans ce passage de la *Biche relancée*, p. 58 : « Il présuait... que celui qui aimerait Renée

haïrait Marcadieu ; mais ce qui lui importait d'abord était que Renée elle-même le *haït*. » Le mélange inconscient des deux temps paraît dans la brochure de Georges Victor-Hugo, *Mon grand-père*, 1902, p. 1 : « La légende veut... qu'un matin... petit Georges *entrât* et *dit* : — Bonjour, Papapa ! »

Inadvertance du même genre, mais plus grave : « Bien que nous nous *aperçûmes*... que le vent s'était un peu apaisé..., nous étions... dans une situation horrible. » *Aventures... de... Crusoe...* Trad. par Petrus Borel, Paris, Librairie illustrée, p. 39 ; cf. 234, 522, et celle-ci, bien plus fréquente : « S'ils m'avaient envoyé demander la permission d'y aller, je sais quelle *eût* été ma réponse ; je leur *eus* intimé l'ordre... de retourner à bord », 458. Ces deux temps, qui souffrent d'une crise de désuétude, sont souvent associés : « Vous seriez palmé comme tout le monde, si vous l'aviez voulu. Pourquoi ne souffrites-vous pas que je m'en mêlasse ? » *Le Sourire*, 25 avril 1903 ; ils donnent lieu à des barbarismes analogues : « Enfin vous comprenez la situation... *concluai-je* d'un air piteux. » Michel Epy, *Anthologie des humoristes anglais...* (1910), p. 226 (au présent même, *conclus-je* serait bizarre) ; « De deux garde-manger scellés, M^e Oudinet, huissier, *extraya* son petit déjeuner froid et l'étala sur le tapis vert. » *L'Ouest-Eclair*, 31 déc. 1928, p. 2, col. 4 ; etc.

26. — P. 319, 320. « Bien que l'Académie... proteste la première contre les superstitions dont elle est l'objet, son prestige et son autorité demeureront toujours des pouvoirs au-dessus de la discussion ; mais pour qu'elle en tire, dans l'intérêt du langage français, tout le fruit qui est désirable, il faut que sa grammaire soit effectivement la Grammaire de l'Académie, c'est-à-dire officielle et impersonnelle... Il est vraisemblable que dans ces conditions, aucune autre autorité n'osera plus s'élever contre la sienne, et il était urgent d'y parer, car nous avons eu, voilà tantôt vingt-huit ans, un premier exemple de ce scandale... Le 26 février 1901, le ministre de l'Instruction publique..., « le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu », et l'Académie française étant, naturellement, laissée de côté, a pris un arrêté aux termes duquel la règle de concordance des temps et celle de l'accord des parti-

cipes, entre autres, étaient abrogées. Et pourquoi ? Pour que les examinateurs eussent moins de fautes à compter aux candidats, dans les examens... Mais de quoi se mêle le gouvernement ? »

— Ceci prouve que l'Académie n'entend pas se borner à un rôle consultatif. Son zélé avocat oublie, encore une fois, qu'elle a accordé la première de ces demandes ; ce qui épargnera au client du figaro choqué de la formule trop classique : « Je voudrais que vous me coupassiez les cheveux », la réplique connue : — « Monsieur, je ne coupasse pas les cheveux : je les coupe. »

L'euphonie est pour quelque chose dans la désaffection qui atteint certaines de ces formes : le vers de La Fontaine

Qu'il allât ou qu'il vint, qu'il bût ou qu'il mangeât.

ferait un effet tout différent, à une autre personne. Mais si un changement de temps commence par être un solécisme, comme tout changement grammatical, ce n'est pas un phénomène si rare : que *j'aimasse* ne devrait-il pas lui-même signifier « que j'eusse aimé », puisqu'il vient de *amassem* ? Celui-ci a ainsi supplanté *amarem*, au grand scandale des puristes. Virgile a dit, inversement : *Quid facerem*, pour *fecissem* ; et, au contraire, *si pectore possit Excussisse deum*, pour *excutere* ; on peut voir d'autres exemples français et latins, dans mon étude *Sur un ancien livre vannetais*, 1894, p. 12, 13 ; ainsi dans la pièce citée plus haut, des *Contemplations* (II, 82) : Quoique les vieux abus n'eussent rien qui vous blesse.

Quelqu'un est-il choqué aujourd'hui des barbarismes « leurs amis », ils ont », « son âme » ? Ce n'est pas à dire que je conseille à personne d'écrire « leurs meilleures amies », ce qui serait très logique, ni « je leurs ai dit », néologisme vulgaire sans avantage visible.

Sur l'accord des participes conjugués avec *avoir*, l'Académie s'est refusée à rien changer d'essentiel, en donnant deux bonnes raisons : avantage pratique, pour la clarté de certains rapports ; et inconvénient de rompre la tradition littéraire, en rendant archaïque la prononciation de vers réguliers. Il y en a une autre meilleure encore : c'est que l'usage n'est pas chez nous, comme

en Italie, indifférent à l'accord, quelle que soit la place du régime.

Quant au droit du gouvernement de s'occuper de ces questions de langue, il n'est pas contestable, puisqu'elles sont intimement liées au bon renom de cette langue, à l'entente des citoyens, à l'honneur de la littérature et de la science françaises. Son action doit être, naturellement, judicieuse et prudente ; elle ne saurait se désintéresser des progrès de la science et négliger l'avis des spécialistes, même en philologie.

27. — P. 320. « Il ne faut décourager personne, même les plus humbles commençants... ; mais le meilleur, le seul moyen de leur rendre la confiance, c'est de détruire ce préjugé, que la grammaire française est d'une absurde complication, qu'elle est un amas d'inintelligibles chinoïseries. On y rencontre bien quelques chinoïseries, en effet, ou plus précisément, si l'on me passe une façon de parler très familière, quelques « colles » ; mais la plupart de ces colles ou de ces chinoïseries n'offrent aucun intérêt, et il n'y a rien de déshonorant à les négliger, ou, comme disaient si joliment les vieux Grecs, à leur donner le bonsoir. »

— Qu'on appelle cela des « colles » ou des « chinoïseries », peu importe — sauf pour les Chinois ; — qu'on trouve qu'il n'y en a pas beaucoup, c'est une grave erreur de calcul. L'essentiel est que l'on donne congé à ces *absurdes complications* avec ou sans « bonsoir ! » M. Hermant est ici d'accord avec un de ses confrères, Sully-Prud'homme, qui n'était point un farouche révolutionnaire, et qui écrivait en 1905 : « La réforme de l'orthographe traditionnelle... doit... être rationnelle afin de faciliter l'apprentissage du signe écrit, ce qui est d'une haute importance pour la propagation de la langue française et pour l'économie du temps consacré dans les écoles aux leçons d'orthographe. Il faut aussi convenir que *les infractions à la logique font la principale matière* et la plus ingrate *de ces leçons* : le professeur qui les donne dresse malgré lui l'esprit de ses élèves à fausser sa naturelle droiture, éducation assurément fâcheuse. » Voilà une matière académique qui n'est guère louable ; on ne peut pas condamner élèves et professeurs à y patauger à perpétuité (1).

(1) *Année ling.*, III, 260, 261.

V. ENCORE UN PEU DE BIBLIOGRAPHIE. RÉALITÉS ET PERSONNALITÉS.
LE PROGRÈS PAR L'ENTENTE

28. — Je relèverai seulement quelques phrases du livre de M. Hermant, « Xavier ou les entretiens sur la grammaire française » (éd. de 1928), pour les idées, sans distinguer les interlocuteurs.

P. 20. « Je ne veux pas que l'on réforme l'orthographe, parce que je la mets machinalement et que j'aurais les plus grandes peines à changer mes habitudes. » — Gardez-les pour vous, ces vieilles habitudes machinales ; mais que votre philosophie paresseusement égoïste n'impose pas aux jeunes générations la peine, plus grande encore, de devenir comme vous des machines à caco-graphier « la divine langue française ».

29. — P. 98. « On ne saurait découvrir le secret motif pourquoi rationnel fait rationalisme, honneur honorer, et donner donation. Mais, si vous dressiez une liste complète de ces étrangetés, vous seriez le premier surpris de voir comme elles sont peu nombreuses, et comme on a plus vite fait de se les mettre dans la tête que de les discuter ou de les tourner en dérision. Nous serions tous d'accord là-dessus, et il y a longtemps qu'on ne parlerait plus de ces sottises, si la politique ne s'en était pas mêlée. » — Le motif des incohérences de l'« orthographe » n'a rien de secret : c'est que ceux qui la régissent ne se gardent pas assez des deux péchés capitaux extrêmes : l'orgueil, qui trouve que dans son œuvre tout est bien, sauf peut-être quelques défauts peu nombreux et peu graves ; et la paresse, qui néglige de corriger ces défauts, même les plus visibles et les plus nuisibles. Quant à fourrer la politique dans l'orthographe, c'est bête comme choux !

30. — P. 191. « Une aimable fantaisie semble avoir présidé au choix des verbes en *eter, eter*, qui redoublent et de ceux qui ne redoublent pas. Pour plus de sécurité, je les chercherai jusqu'à nouvel ordre dans le dictionnaire. » — Charmante façon, en effet, de faire perdre aux gens un temps précieux !

31. — La capricieuse Compagnie aurait elle-même beaucoup

à prendre dans le livre qui lui a été adressé sous ce titre : « Leçons de français à l'usage de l'Académie française, par un Bas-Breton, Ja. Fr. Daniel, de Ker-Goap, Finistère... Paris, Delannay..., 1837 » ; in-8, iv-443 pages, la dernière intitulée « Principaux erratums ». L'adresse est cavalière, et le nom forgé *Ker-Goap* (ville de la moquerie) annonce un critique qui ne ménage pas l'amour-propre de ses justiciables. Dans son copieux recueil de bévues officielles, il a cette plaisanterie sur un exemple académique : « ANERIE. « *Ce livre est plein d'aneries.* » Ac. C'est ce que je me propose de prouver. »

Le malheur est qu'il le fait comme il le dit ; et le pire, c'est que la plupart de ces « aneries », commises ou, souvent, renouvelées en 1835, et dénoncées en 1837, s'étaient dans le Dictionnaire de 1878, qui nous régît encore en l'an de grâce 1929.

Le « Bas-Breton » a obtenu la suppression d'un *t* dans *emmaillotter*, d'après *démaillotër*, et dans *buvotter*, d'après *clignoter*, etc. ; mais il demandait plus et mieux. « Tout autre qu'un académicien », dit-il, p. 61, « aurait jugé à propos de réduire à une orthographe uniforme la terminaison des verbes fréquentatifs... Je pense que le doublement du *t* n'est pas plus nécessaire dans les uns que dans les autres. »

Il réclamait aussi l'unification des cas comme il *appelle, appeller* et il *gèle, gèlera* ; il *cachette* et il *achète* : « Nos académiciens, en fait d'orthographe, préfèrent la diversité à une régulière uniformité. Mais ceux qui, dans les sciences, cherchent avant tout des principes, sont choqués de cette bizarrerie, et veulent soumettre à la même règle ces mots de même désinence. » (p. 63). Dans cet ordre d'idées, la seule concession que le bon sens ait arrachée jusqu'ici à l'Académie, c'est la « tolérance » du mot *échèle* !

En 1893, un académicien, l'universitaire Gréard, plaida la même cause, dans sa *Note* fameuse pour demander qu'en général un même son s'écrive de même, sauf les distinctions utiles pour le sens. Son plaidoyer, plein de science et de conscience, n'a même pas obtenu, à la réception de son successeur, l'honneur d'une mention bibliographique !

32. — Voici quelques extraits de la Préface de Daniel : « Après

tant d'années employées par l'Académie à refaire son Dictionnaire, entourée des lumières qu'ont pu lui fournir des philologues distingués..., on avait lieu de compter sur un ouvrage satisfaisant. Mais... ce prétendu monument littéraire offre encore... presque toutes les fautes et les défauts qu'on avait signalés dans les éditions précédentes... On se demande comment des littérateurs distingués, chargés de composer un Dictionnaire national, peuvent être si peu versés dans l'étude de la langue !... Comme leurs devanciers du temps de Vaugelas, ils ne connaissent de règles, en fait de langage, que leur propre goût et le bon usage qu'ils croient bien connaître... Depuis une vingtaine d'années, la philologie, c'est-à-dire la logique du langage, a fait des progrès... Il est à regretter qu'au lieu d'un Dictionnaire de l'Académie française, nous n'ayons pas un Dictionnaire de l'Institut. Le concours des savants eût nécessairement donné de meilleures définitions, et fait justice de ces erreurs populaires qu'on a laissées passer d'édition en édition. »

M. Brunot, professeur d'histoire de la langue française à la Sorbonne, écrivait de même en 1905 (*La réforme de l'orthographe*, p. 48) : « Il est vraiment prodigieux qu'au commencement du xx^e siècle, une Académie qui vient seulement de perdre Gaston Paris, qui se réunit dans le même bâtiment que l'Académie des Inscriptions, affiche un si superbe mépris des lois les plus élémentaires du langage. »

33. — Daniel ajoute : « Un reproche que mérite encore le Dictionnaire de l'Académie, c'est qu'au lieu d'être un Dictionnaire français, c'est seulement un Dictionnaire parisien... »

On peut rappeler cette remarque de Fénelon (*Lettre à M. Dacier*, II) : « La plupart... des Français... n'ont appris leur langue que par le seul usage, et l'usage a quelques défauts en tous lieux. Chaque province a les siens ; Paris n'en est pas exempt. » Le judicieux académicien ne condamne, d'ailleurs, absolument ni les provincialismes, ni — ce qui revient souvent au même — les archaïsmes : « On pardonne à Montaigne des expressions gasconnes, et à Marot un vieux langage », dit-il (*ibid.* IV).

Parmi les mots que propose Daniel, on peut citer *castille* « en

usage dans plusieurs provinces », pour « groseille à grappes » ; il est bien connu en Bretagne (d'où le bas breton *kastilhezenn*). Sa contribution est importante dans le domaine de la flore et de la faune, où la nomenclature et les définitions académiques laissent encore beaucoup à désirer ; ainsi sur « CLOPORTE ». Petit insecte sans ailes... » Ac. C'est un crustacé, et non pas un insecte, et tous les crustacés sont sans ailes ». Il signale par ailleurs de nombreuses lacunes pour des mots connus partout, comme le *champagne*.

Tout n'est pas irréprochable dans cet ouvrage, mais l'Académie trouvera bien plus à y apprendre qu'à y reprendre. V. Hugo n'y est mentionné que par une raillerie sur sa facilité à admettre tous les mots : « Grâce à M. Hugo, il n'y a plus de barbarismes » (p. 340).

Les *Récréations grammaticales* du même auteur (2^e éd. 1842) ont aussi beaucoup d'observations intéressantes, par exemple, p. 119, sur la confusion de *jeus* et *jeusse* ; p. 119-120 : « M. Ballin dit qu'à Saint-Lô... les paysans, dans leur jargon..., se conforment... aux lois de la syntaxe ; qu'ils ne manqueraient pas de dire, *je craignais que tu ne tumbisses*, préférant un barbarisme à un solécisme. »

34. — L'auteur d'ouvrages si estimables et instructifs n'en était pas moins un celtomane sans critique, comme le montre sa brochure *Étymologie des noms propres*, Landerneau, 1876, où il explique son nom hébreu, d'après deux mots bretons : « homme-ivraie. » Nouvel exemple du danger de s'égarer hors de sa spécialité, comme V. Hugo faisant de la linguistique effrénée, et tant d'hommes éminents dans l'Académie, qui ont rendu des services signalés à la littérature, à la patrie et à l'humanité tout entière, mais qui ne sont pas spécialistes en des matières dont traite leur œuvre collective, et qui ont la faiblesse de ne pas consulter ces spécialistes, dont plusieurs ne veulent même pas voir le nom.

35. — Une œuvre d'intérêt national comme un Dictionnaire et une Grammaire devant servir de guides à tous exige une entente sérieuse et une collaboration assidue entre des connaisseurs en

spécialités très diverses, aucune ne devant régner partout sans contrôle. Mieux vaudrait ne point s'occuper d'étymologie, que de nous enseigner positivement que *bossu* est une aphérèse de *gibbosus*, et implicitement que *heureux* vient de *heure*, *forcené* de *force*, etc.

L'attachement raisonnable à une tradition littéraire ou provinciale peut et doit s'allier à la préoccupation des faits et des intérêts du monde actuel, qui a vu tant d'innovations et d'inventions fécondes. Racine aujourd'hui ne porterait plus perruque ; il n'aurait aucun scrupule à parler du *Métro*, du *taxi*, de la T.S.F., et à écrire des *pneus*. Il faut que demain ce pluriel régulier, serve de modèle aux autres noms en *eu*, comme à ceux en *ou*, etc. Les ineptes *choux*, *hiboux*, *poux*, etc., ne sont déjà plus obligatoires, grâce à une tolérance officieuse de l'Académie ; que les autres inepties et erreurs de tout genre soient expulsées de son premier ouvrage et exclues de celui qu'elle prépare, pour que tous les amis du vrai et du bien en Bretagne, dans le reste de la France et ailleurs, puissent célébrer joyeusement, dans cinq ans, le troisième centenaire de l'illustre Compagnie !

E. ERNAULT.

Causeries linguistiques d'un Haut Breton

(SUITE ET FIN)

VI. — RÉSUMÉ DE CE QUI PRÉCÈDE. VÉRITÉ ET FAUSSETÉ DANS L'ÉCRITURE. LA PAROLE ET LA POÉSIE. CONSONNES SIMPLES OU DOUBLES ; VOYELLES SÉPARÉES OU LIÉES ; *pénoz-tra* ; *diaoul*. UNE DÉSINENCE UNIQUE EN MOYEN BRETON : *rayo*. HARMONIE BRETONNE CHEZ VIRGILE, RACINE, V. HUGO. CRITIQUE VERBALE ; LA DISTRACTION. BIBLIOGRAPHIE. LE « DÉNOMBREMENT INCOMPLET ». *Meil*, *erin*, *chignan*, *gleiz*, *kleizenn*, *dleizen*. LES MUTATIONS. L'ANITHÈSE DE MICROMÉGAS.

36. On peut résumer ainsi les enseignements généraux des chapitres qui précèdent :

I. *Quare sollicite et diligenter* (Deutéronome XIII 14). Cherche, examine avec soin, avant d'affirmer ou de nier.

II. *Quid utile, quid non* (Horace). Comme toute institution publique, l'écriture doit obéir à la raison pratique ; l'orthographe qui ne ment pas à son nom est exacte, sensée, conforme aux intérêts de celui qui lit comme de celui qui écrit.

III. *Fiat lux* (première parole de Dieu). Vérité, simplicité, clarté : triple vœu du bon sens, qui aura toujours le dernier mot.

IV. *War-rôk bepret !* (Académie bretonne). Progrès toujours ! C'est le devoir d'une Académie de hâter les victoires du sens commun, en usant avec conscience de sa compétence légale ou de son légitime crédit.

V. *Interrogate diligenter* (Saint Mathieu, II, 8). Ecoutez tout le monde, assidu consultant (Boileau). Que partout on utilise la science et l'expérience des spécialistes compétents, chacun dans sa partie.

Tout cela se condense et se complète en un quatrain :

- I. Cherchons diligemment la vérité d'abord,
- II. Et le bien général ; III. Eclairons nos lanternes !
- IV. En avant, marche ! V. Allons tous d'un commun accord,
- VI. Sans nous embarrasser d'un tas de balivernes !

Cette dernière idée est implicitement comprise dans les cinq autres points. Il est trop vrai que, pour réaliser les meilleures intentions du monde, quelque inoffensives, quelque bienfaitesantes qu'elles soient,

Il faut lutter, il faut combattre,

comme dit le pacifique bonhomme.

37. En abrégé et précisant encore, deux lignes indiqueront, d'un côté les excellentes choses qu'il faut rechercher, dans les langues comme ailleurs :

Le Vrai, le Bien de tous ; Clarté, Progrès, Union ;

de l'autre, les caractères de ces malencontreuses « balivernes », obstacles qu'une routine irraisonnée et des passions déraisonnables dressent à l'envi sur toutes les voies où la raison pratique est en marche : elle doit écarter ce qui est

Faux, pernicieux, obscur ; suranné, discordant.

soit, en breton :

*Klaskomp Gwirionez, Mad an holl,
Goulou, hag Araokdi a-stroll ;
Argasomp pep gaou, pep drougiez,
Arvar, reustlou, dizunvaniez !*

« Cherchons la vérité, l'intérêt public, la lumière et le progrès dans l'entente ; chassons tout ce qui est faux, malfaisant, équivoque, cause d'embarras et de division. »

38. Examinons un peu la notation de ces formules.

Pour lire le texte en breton armoricain, il suffit de connaître l'alphabet avec la valeur propre à chaque lettre, et les règles qui en déterminent les combinaisons et emplois accidentels. Ces

règles sont peu nombreuses, simples, et justifiées chacune par un avantage pratique (voir *Manuel pour l'étude du français par les Bretons*, St-Brieuc, 1925, p. 20-22). Les éléments que contiennent ces quatre lignes se prononcent et s'écrivent de même, partout où ils se trouvent dans les mêmes conditions.

39. Pour le français, c'est tout autre chose. Ainsi, dans *diligemment*, il y a *gemme* ; mais la première fois, c'est *jam* ; la seconde, *jem* ; et *gemme* ne rime pas avec *femme*. Pourquoi ?

Selon l'Académie, 1^o *innocemment* se prononce *inoçaman* ; 2^o *prudaman* est une prononciation « molle » et « nonchalante » sur laquelle son orthographe *prudemment* pourra exercer une influence « plutôt souhaitable » ; de même pour *indépendamment* (cf. *l'Année linguistique*, III, 1908, p. 204). La première de ces assertions est vraie ; la seconde, qui la contredit, est donc fautive. L'*m*, dans tous ces mots, et dans *diligemment*, ne sonne pas autrement que dans *testament*. Après la victoire du sens *commun*, dont le nom même est également faussé de façon insensée, cette lettre n'y sera pas plus doublée que dans *symétrie* (voir § 15).

On pourrait citer trop d'exemples de l'aveuglante prévention qui empêche de voir l'évidence : ces pseudographes redoublantes sont des archaïsmes périmés, ou des pédantismes arbitraires et incohérents, étrangers à tout usage sérieusement constaté (cf. §§ 17, 29 ; *Année ling.*, III, 249-256, etc.). Ces mauvaises herbes, qui encombrant et qui égarent, pullulent dans les textes « orthographiés » : sans que l'auteur l'ait fait exprès, elles infestent dans le nôtre les mots *diligemment*, *allons*, *commun*, *accord*, *embarrasser*. Il n'y a ni mollesse ni nonchalance à ne pas prononcer *mol-lesse*, *al-lons* ; il y a tyrannique abus de pouvoir à faire, en service commandé, perpétuer ces faussetés, et à ne pas au moins tolérer dans *alons* ce qui a la même raison d'être que dans le mot de même famille *préalable*, dans *annuler*, *alors* (italien *annullare*, *allora*), etc. : le témoignage de toute oreille non prévenue. S'ils étaient logiques, ceux qui tiennent tant à nous imposer *prudemment* de **pruden(t)ment* (provençal

prudenteramen, ital. et espagnol *prudentermente*, avec des *e* qui sont des *e* !) exigeraient de même * *ornemenniste*, * *printemnier*, pour *ornemaniste*, *printanier*. L'étymologie traite des problèmes d'*histoire ancienne* ; l'orthographe de questions d'*actualité pratique*, si je puis m'exprimer ainsi ; mettons d'*intérêt actuel*, si l'on veut ; comme toutes les autres, chacune de ces sciences doit fonder ses décisions sur les *faits* pour lesquels elle est *compétente*.

Pour le mot *femme*, les arguments linguistiques, esthétiques — et héraldiques ! — qu'on a invoqués en sa faveur sont discutés *Année ling.*, III, 201-204, 260-264 ; rappelons seulement que Mme de Sévigné ne croyait pas déroger en écrivant *fame*, et que ce terme français n'est pas plus éloigné du latin *femina* que *dame* de *domina*.

40. En somme, ce spécimen bilingue prouve qu'à côté de la franche et véridique *orthographe* bretonne, l'obscur et décevante *écriture officielle* du français ne peut s'appeler du même nom que par catachrèse. Un signe *y* usurpe souvent la fonction d'un *ou* de plusieurs autres, comme si en arithmétique on marquait tantôt 1 pour 2 ou 3, tantôt 2 ou 3 pour 1, suivant des procédés cryptographiques embrouillés. Une foule de lettres parasites sont des équivalents divers et non échangeables de zéros à gauche d'un nombre. Un peu moins de complications oiseuses dans la figuration graphique de la langue vraie et vivante serait « plutôt souhaitable » qu'une future adaptation de celle-ci au masque verruqueux qui la défigure. Voyez-vous (selon une idée de Louis Havel), nos arrière-neveux, quand l'alphabet « orthographique » aurait triomphé de la phonétique, lire ce français avec une fidélité renouvelée des anciens Grecs : δις δογτες et δις δογτες ποτε υιουτ δογτες ?

41. Les deux lignes antithétiques :

Le Vrai, le Bien de tous ; Clarté, Progrès, Union.
Faux, pernicieux, obscur ; suranné, discordant.

sont des alexandrins français ; mais classiques et romantiques

s'accordent à ne pas y reconnaître des vers, parce que les deux écoles exigent en poésie les prononciations archaïques *uni-on*, *pernici-eux*, avec « diérèse » ou séparation, aujourd'hui artificielle, des deux voyelles consécutives. On a vu, chap. III, V. Hugo scander *milli-on*, *milli-ard*, et même *li-ard*. Virgile, moins timoré, employait la prononciation familière, même dans l'épopée, terminant ses hexamètres par *omnia, abeo* en 2 syllabes, en commençant d'autres par *flaviorum*, et *genua, uno eodemque* (*Enéide*, XII, 903, 845), etc. Cela ne l'empêchait pas d'admettre, inversement, quelques formes déjà démodées de son temps : *aqua-i, aurai, pictai*, etc. Sage éclectisme, à la fois classique et ultra-romantique, suivant les cas.

Les vers sont faits pour charmer et instruire des générations successives, sans pouvoir s'adapter exactement aux fluctuations continues de leurs langages, comme des textes populaires en prose. Il est donc bon de ménager les transitions, et de ne pas bannir, des poésies nouvelles, toute prononciation convenue par cette tradition littéraire, comme *uni-on*, tant qu'elle n'est pas devenue surannée et ridicule, comme *di-able, fu-ir*. Mais c'est un abus autrement grave, de tenir ces antiques débris pour « le bon usage » poétique exclusivement obligatoire, par prévention irréfléchie contre toute *actualité* linguistique ; comme si la langue du présent, qui étonnerait et choquerait nos aïeux, ne devait pas être, dans une large mesure, celle de nos descendants.

42. Toute innovation, en linguistique comme ailleurs, peut être appréciée à des points de vue divers. Théoriquement, il semble indifférent que tel ou tel signe sensible à l'oreille ou aux yeux soit affecté à telle ou telle idée, ou relation d'idées. En fait, tout changement de ce genre est par lui-même fâcheux, parce qu'il trouble la transmission de la pensée de nos ancêtres, ou gêne nos communications avec les contemporains. Mais à cette règle des puristes conservateurs : *Sint ut sunt*, « Il ne faut rien changer », les novateurs progressistes n'ont pas tort d'ajouter une exception qui la confirme, en appliquant le même principe de *commodo et incommodo* : « Il ne faut rien changer, *sauf*

nécessité ou utilité publique », de sorte que le bien spécial et durable produit par un changement l'emporte sur son inconvénient général et temporaire.

Le changement étant la loi de ce qui vit, il n'y a que les langues mortes qui soient définitivement arrêtées. Comme l'a dit V. Hugo dans la *Préface de Cromwell*, « la langue française n'est point fixée et elle ne se fixera point » (cf. § 4 ; *Sur le langage poétique*, § 30, etc.). Chaque génération se sert, plus ou moins consciemment, d'un langage intermédiaire entre le parler de ses pères et celui de ses enfants (1). La langue écrite — quand elle existe — suit, à distance, cette évolution incessante, que des faits d'ordre littéraire, ou historique, politique, économique, etc., viennent tour à tour précipiter ou ralentir, et sur laquelle chacun de nous a sa part d'influence (cf. *Sur l'histoire du breton*, 5).

Les changements qui ont lieu dans tout langage parlé « rappellent souvent ceux que l'enfant fait subir à sa langue maternelle : variation des sons, surtout par adoucissement ; variation des procédés grammaticaux (flexion ou « morphologie » et syntaxe), surtout par simplification » (*Manuel pour l'étude du français par les Bretons*, 8). *Luna-i dies*, qui venait de quelque chose comme * *luxnâl diêus*, étant devenu *lunac dies*, puis *lunæ dies*, ne s'en est point tenu là : il est en italien *lunedì* (cf. *acquedotto*, aqueduc, etc.), et en français *lundi*, où *l-un-* en 2 sons est plus évolué que *l-u-n*, dans le provençal et breton *dilun* = *dies lunæ*.

43. Les Italiens admettent aussi, par exemple, à côté de *u-nio-ne* une variété poétique *uni-one* ; de même les Espagnols, pour *sua-ve* et *su-ave*. En pareil cas, la forme spéciale est distinguée par un tréma : *unione*, *süave* ; ce qui est justifié.

44. La même distinction paraît en moyen breton, dans un seul texte : le *Mirouer de la Mort*, écrit en 1519, imprimé en 1575,

(1) Sur les causes physiologiques et psychologiques de ces variations, au point de vue phonétique, on peut voir d'intéressantes observations de M. l'abbé J. Larrasquet dans sa thèse : *Action de l'accent dans l'évolution des consonnes étudiée dans le basque souletin*, Paris, 1927, p. 146-149.

après la mort de l'auteur. C'est entre ces deux dates, en 1540, que le tréma fut introduit en France ; cf. mon article de *Miscel-lany... to Kuno Meyer*, 1912 : « Les nouveaux signes orthographiques dans le breton du *Mirouer* », § 4, 8. Ce signe ne s'y trouve que sur *e*, *i*, *u*, comme en français (où y avec tréma ne se voit qu'exceptionnellement, dans *Caystre*, chez V. Hugo, etc.). Les autres voyelles auraient eu besoin parfois du même signe, cf. mes notes aux vers 117 et 701 du *Mirouer* sur les deux prononciations de *cloar* clercs et *roas* il donna.

Il y a aussi des cas où rien ne montre deux prononciations, comme *lëys* « je lus » (et non « je jurai », voir *Revue Celtique*, XL, 464 ; *leher*, v. 43 est « on lira »). On voit encore diverses inconséquences. Ainsi, ce signe est remplacé quelquefois par *h* : *day*, 1 syl., il ira, v. 372 ; *dahy*, 2 s., 374 (voir la note finale au v. 589) ; et ordinairement par un accent, aigu ou grave, quand il y a deux *e* : *croëet*, *croèet*, *croèet*, *créé* (et *croët*, *croüët*, *crouët*, toujours en 2 syl. *Les nouveaux signes*, § 6). La prononciation, au moins la plus fréquente, était *croe-et*, souvent exigée par la rime intérieure (cf. v. 2, 856, 3521) ; il est possible qu'on ait aussi dit déjà *krou-et*, comme aujourd'hui ; le vannetais a gardé la diphtongue : *krö-et*.

On a eu recours à un expédient semblable en breton moderne. La traduction manuscrite des fables de La Fontaine, par Combeau, datée de 1836, porte *Trôa Troie* en 2 syl. (cf. *Mirouer*, v. 128, *Additions* p. 304, où il faut lire *histôr ker Drôa* ; corriger aussi en conséquence la note au v. 96 ; Combeau écrit, par exemple, *pa na walrêont ket* quand ils ne font pas de mal). Il emploie la barre, signe de la longue dans la métrique latine, sur les voyelles résultant d'une contraction : *Douëd* dieux pour *Douced* (cf. *Mirouer*, p. 333) ; *pénôz-tra* (Esopé trouva) que (l'on avait mal fait) ; locution assez fréquente dans ce texte, et qui rappelle un peu le français *comme quoi*, pour *comment* ; il semble que l'addition de *tra* soit venue par imitation de *peractra* « pour quelle chose », synonyme de *perac* « pourquoi », cf. mon *Glossaire moy. bret.* 468. Dans la Préface de ses *Fables choisies*

de *La Fontaine*, Morlaix, 1836 (traduction très partielle, beaucoup plus libre que celle de Combeau), de Goëzbrïand dit : « Les dialectes de Léon et de Tréguier m'ont servi indistinctement, selon les exigences de la phrase poétique : le lecteur intelligent saura parfaitement distinguer quand une diphtongue devra être prononcée double ou simple, comme dans *c'hoas*, Tréguier, ou *c'hôas*, Léon. » Cf. E. Le Bos, *Causeries bretonnes*, Paris, 1877, p. 21, 37. Les Trécorois font *c'hoaz* « encore » d'une syllabe, ce qui est le seul usage ancien ; les Léonais peuvent, surtout en vers, dire aussi *c'ho-az*. Combeau a *c'hoas* et *c'hôaz* (XII, 15, etc.). Sur cette hésitation entre *oa* et *o-a*, *ei* et *e-i*, cf. Sommerfelt, *Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon*, 1921, p. 37, etc. ; voir aussi plus haut, § 14.

L'intelligence du lecteur ne suffit pas toujours à résoudre ces sortes de problèmes. Le vers de V. Hugo, « Prussiens, Autrichiens » est susceptible de 4 prononciations, dont 2 sont éliminées par le rythme de la pièce (*A l'obéissance passive*) : *-iens*, *-iens* (comme on dit en français), et *-iens*, *-iens* (comme veut qu'on dise en vers le *Petit dictionnaire des rimes* d'E. Sommer). Reste à deviner, ou à choisir, entre *-iens*, *-iens*, et *-iens*, *-iens*. Le besoin d'un signe diacritique se fait sentir de même dans le vers de Brizeux :

Agneau d'expiation ! volontaire victime !

où le gardien de la tradition littéraire dresse contravention au mot *expiation*, sans décider si la faute est dans *pi-* ou dans *-tion*.

45. Une difficulté du même genre se présente pour *diaoul*, diable, quand il a 2 syl., comme dans la plupart des textes en moy. breton, (tandis que la langue moderne n'en fait ordinairement qu'une, même en Léon ; c'est le seul exemple de triphongue donné par M. Sommerfelt, p. 41, 53). Faut-il lire *di-aoul*, ou *diu-oul* ? Le *Miroir* lui donne 3 syl., ce qui assure la prononciation *di-a-oul* ; seule la seconde diérèse est marquée (sur l'*u* :

diaoül). Voir *Mir*. 687 (et pour d'autres détails, 96, 591, 592, 1213, etc.). Du reste, elle n'est jamais notée sur *di-*, peut-être parce qu'elle était de règle dans le préfixe, sauf pour *diouz* de, qui a les deux valeurs (cf. M. 3085, 1731). M. Pedersen ajoute, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, I, 314, *diar* de (sur), mais c'est un mot vannetais, qui a 2 syl., et l'on ne trouve anciennement que *dï(g)oar*, *diuar*, cf. *Gloss.*, 161, 34, 313.

46. Le *Miroir* peut distinguer *groay* 1 s. de *groaï* 2 s., il fera ; *roy* 1 s., *roï* 2 s. donnera, etc., mais *y* se trouve souvent pour *i* : *lacay* mettra 3096, rimes *a, a, i* ; *goloy* couvrira 1932, r. *o, o, i*. Même étant diphtongues, *ay, oy, uy* peuvent rimer en *i* ; ces rimes sont obligatoires dans *neray* 2478, *aray* il fera, *ayay* qui ira 2067 (= *a yay*, avec premier *y* consonné) ; *day* viendra 574, etc. Dans *ez roy fier* 3226 (= *roi fi-er*) la rime n'est pas forcée, mais l'auteur multipliait volontiers cet ornement interne.

Comment n'a-t-il pas pensé, v. 1809, à écrire *barnn araï* (ou *aray*, 3 s.) *rial* il jugera fidèlement, avec rime en *i* ? Je présume que le poète n'a pas voulu rater cette rime, mais celui qui l'a édité, ou peut-être l'imprimeur, a mis *rayo* (sous l'influence du futur *cleuo* au vers précédent ?) et la faute de copie ou d'impression aura passé parce que cette forme analogique était déjà plus ou moins connue, quoique non employée par les écrivains. Ainsi cet exemple, unique en moyen breton, est attesté réellement pour la fin, et non pour le commencement du xv^e siècle.

47. C'est, au contraire, sans le vouloir, et probablement sans le savoir, que V. Hugo a modelé des vers sur le type du moyen breton (cf. le *Mystère de Sainte Barbe*, p. IX, X, etc.) ; par exemple celui-ci (*Expiation*) :

Bonaparte, tremblant comme un enfant sans mère,

qui est encore plus riche en rimes intérieures que celui de Racine (*Bérénice*) :

Vous êtes emper-eur, soigneur, et vous pleur-ez !

Rien, d'ailleurs, ne vaut à ce point de vue, même en breton (1), le vers latin que l'auteur des *Géorgiques* a fait aussi comme Monsieur Jourdain faisait de la prose (IV, 465) :

Te, veni-ente di-e, te, decedente, cane-bat.

De pareilles coïncidences dans la forme des vers doivent rendre très prudents les étymologistes, qui essaient d'expliquer historiquement des rapports plus ou moins spécieux dans la forme des mots (cf. §§ 54, 55).

48. Dans la pièce des *Feuilles d'automne* « O mes lettres d'amour », V. Hugo paraît faire allusion à son titre d' « enfant sublime » :

J'étais donc cet enfant, hélas, devant qui l'homme
Rougit presque aujourd'hui !...
Être pur, être fier, être sublime, et croire
A toute pureté !

La paternité de ce mot est laissée, sans réserve, à Chateaubriand dans *La jeunesse de V. Hugo*, par André Le Breton (Professeur à la Sorbonne, Chaire de Victor Hugo), 1928, p. 108 (cf. plus haut, § 2).

Un passage des *Odes* (IV) y est cité ainsi, p. 168 :

Ce chef prodigieux par vous s'est élevé ;
... Et rien n'effacera des annales du monde
Son nom, par vos glaives tracé.

Cette rime faible n'est pas dans le genre du poète ; et, en effet, il a écrit : *gravé*.

(1) A cause de la longueur du vers ; car il y en a de plus courts qui sont « saturés » de rimes intérieures, comme (M. 2917) :

Gue-let net che-d-e dre à graç ;

c'est même le cas de celui de V. Hugo, dans la pièce citée plus loin :
L'espérance en chantant me berçait de mensonges,
qui serait mieux (à ce point de vue, s'entend) :

En chantant, l'espérance me berçait de mensonges.

Cf. *Feiz ha Breiz*, avril 1930, p. 156-157 ; mai, 197.

49. Voici d'autres exemples de l'utilité de la « critique verbale ».

Dans la traduction espagnole du *Victor Hugo* de Jules Bertaut (*Vie anecdotique et pittoresque des grands écrivains*), par Antonio Mugnoz Pérez (Paris, Louis Michaud), on lit, p. 124 :

Toi qui du vieux Shakespeare as ramassé le ceste.

Le premier hémistiche aurait une syllabe de trop... sur le papier, c'est tout dire ; l'auteur écrivait en vers *Shakspeare*, cf. *Année ling.*, III, 222 ; *Mirouer*, 73 ; *L'ancien vers breton*. Autre alerte :

Je vois sans peur la tombe aux arbres éternelles.

Ici il y a un solécisme, et un sens des plus énigmatiques. La traduction *Veo sin miedo la tumba de árboles imperecederos* suppose « aux arbres éternels », ce qui est correct, mais n'a ni rime ni raison. Le texte porte : « aux ombres éternelles ». Un lecteur de V. Hugo doit pourtant être familier avec le mot *ombre* ! Il revient deux fois à cette même page, où « le sombre Alceste » est traduit *la sombra de Alcestes*, « l'ombre d'Alceste », ce qui n'est pas la même chose, et donne un complément bizarre au verbe « sculpter » ; et *la Sombra del sepulcro* « l'ombre du sépulcre » a une réponse où se trouve encore un vers hypermètre :

Viens, fugitif, à tâtons, dans nos aubes funèbres

traduit fidèlement *Vienes, fugitivo, a tientas à nuestras albas funebres*. L'auteur, quel qu'il soit, sans doute subconscient, de cette poésie d'outre-tombe, savait compter les syllabes ; il avait « tapé » : *furtif* ; et ce sont deux intelligences conscientes et mal organisées pour la métrique et pour le raisonnement, qui ont, successivement, copié : *fugitif*, et traduit : *fugitivo*. Et nunc *erudimini, ... erudituli !* (1).

(1) A propos du v. 256 du *Mirouer*, j'ai cité deux bévues dans des traductions du breton et de l'allemand. Pour cette dernière (*die achte Perle deines Werthes, Guillaume Tell*, II, 1), au lieu de « les huit perles de ta valeur », il faut lire : « de ta dignité ». Cela n'en vaut guère mieux.

50. De telles inexactitudes peuvent être amenées par la distraction d'un auteur qui écrit un passage et même en corrige les épreuves en pensant à une autre chose qui, pour le moment du moins, l'intéresse davantage, en dépit du principe romain : *Age quod agis*.

Qui eût cru qu'un encyclopédique savant comme M. l'abbé Moreux pût confondre Jupiter avec Saturne ? Non pas en astronomie, mais à propos d'astronomie, sur un trait de mythologie universellement connu, à cause de la Révolution française qui imita ce père... infantivore ? (1). On lit dans *Où allons-nous ?* p. 103 : (Ja terre) « fournaise ardente, ne dévorera-t-elle pas ses enfants, comme l'antique et fabuleux Jupiter ? Nous l'ignorons. »

51. Il a été question de la critique bibliographique, au chap. IV : j'ajoute ici quelques remarques.

Les Bretons s'ignorent ou se méconnaissent trop souvent les uns les autres, ne tenant pas compte des variétés de leur langue, ni de ce qui a été publié à ce sujet, même par leurs compatriotes. *Leur al Labourer... rimet e brezonek Leon, Treger ha Kerné gand* Ch. Guennou, Brest, 1895, est traduit des *Géorgiques bretonnes* en vannetais, de Guillaume, 1849 ; ni le traducteur ni ses approbateurs ne se doutaient qu'un travail semblable avait été publié autrefois dans *Feiz ha Breiz* (I, 1865, p. 13, etc.).

L'Approbation de la Concordance des évangiles, de J.-F. Caër, *Ar pevar aviél lakeat en unan*, Brest, 1904, déclare ce livre « le premier de ce genre écrit en langue bretonne » ; un ouvrage analogue avait paru à Lorient en 1818, cf. *Rev. Celt.*, XI, 184 (2).

(1) Il n'est pas non plus sans rapport avec l'histoire fabuleuse de notre Bretagne ; cf. F. Guyader, *L'Ere bretonne*, n° 64, p. 5 :

Saturne, le mangeur de Dieux, fils d'Uranus...
Dans l'île d'Ouessant vécut en taciturne.

(2) L'appréciation, ou du moins la mention de ces ouvrages aurait eu plus de raison d'être, en tête de *l'Atel katolik... gant an Aotro Biler-Azénor*, Saint-Brieuc, 1907, que les 8 pages intitulées *Orthographe bretonne*, qui ne manquent pas d'assertions des plus erronées sur l'histoire de la langue.

52. Sur d'autres indications négatives lancées trop à la légère on peut voir *Rev. Celt.*, XIV, 305, 306 ; XVIII, 207-211. On lit *ibid.* XLVI, 164, qu'aucun dictionnaire breton ne donne de forme comme *meil*, moulin en Haute-Cornouaille (Faouët), *er Veil-gos*, le Vieux-moulin à Ouessant, *mèy* dans l'île Molènes. L'attestation de ce mot dans les recueils modernes (en dehors du vannetais) n'est pas rare : *meill* moulin, P. Maunoir ; *meilh*, *mèll* pl. ou id., *meilhér* pl. *yen* meunier, f. (hors de Léon) *meilherès* pl. *ed*, P. Grégoire ; « *Meill*, Moulin à moudre le bled. *Meill-com* moulin à drap, à foulon. *Meillour*, *meünier*, dit M. Roussel ; et c'est l'usage de Léon et de Cornouaille », D. Le Pelletier ; cf. Le Gonidec, Troude, Du Rusquec (1895 ; son second *millour* est une faute pour *millour*) et mon *Vocabulaire* 1927, v. *milin*. M. l'abbé P. Martin, *Mouez Kerne* 176, signale dans la Cornouaille du Morbihan (Gourin, le Faouët, Seaër) *mil*, *meil*, moulin ; *miler*, *meiler* meunier. Cf. *Mel-er-Prat* moulin en Gourin, *Dict. topographique* de Roserzweig. Le *Barzas-Breiz* 1839, II, 264-268, dans une chanson de Basse-Cornouaille, a 3 fois *mel* et une fois *mélin* (avec les dérivés *méliner*, *miliner*, f. *milinérez*) ; l'édition de 1867, p. 457-459 porte *meil* et *mil* (et *miliner*, etc.).

53. Le mot *erin* pl. *erinnou* dune, indiqué *Rev. Celt.*, XLVI, 153, comme « inconnu des dictionnaires », est dans mon *Vocabulaire* : « *érin* V. s. Falaise sablonneuse, dune » ; mon *Dict. vannetais* l'avait donné avec un exemple sans mentionner le genre ni le pluriel, que je ne connais pas encore.

54. M. Pedersen, *Vergl. Gramm.*, I, 371, donne *chignan* (a nasal) comme le correspondant vannetais du léonais *shigna* éparpiller. Le dialecte de Vannes n'a pas d'infinitifs en -an comme le trégorois ; et ce radical a un autre sens : *chignan*, *chegnan*, *skignan*, etc., grenouille, étudié *Rev. Celt.*, XXV, 413.

55. Le « dénombrement incomplet », signalé en philosophie comme une des causes principales de nos erreurs, doit être évité

avec soin par le linguiste, spécialement par l'étymologiste. Sachant qu'il n'a jamais en main qu'une partie des éléments de ces problèmes complexes d'histoire verbale, il faut qu'il examine à fond toutes les données qui lui sont accessibles, et qu'il fournisse à ses lecteurs le moyen de vérifier, et au besoin de rectifier et de compléter sa documentation et ses explications.

M. Pedersen, I, 381, assimile le breton *kleiz* mouron, au gallois *clais* « field scabious ». C'était l'idée de D. Le Pelletier ; voici ce que porte son manuscrit : « *Clais* sorte d'herbe dite vulgairement *moron* et *mouron*, et dans les botaniqu(ues) *morsus gallinae* et *morsus Diaboli*. Davies l'écrit ainsi en son *Botanogé*, *Clais Morsus diaboli*. Ce mot, dans les deux dialectes signifie, de plus, *cicatrice*, *plaie* etc. comme nous le verrons au rang de *Cleisen*. Ceux qui connoissent les vertus et qualités des plantes, pourront raisonner sur ces noms, qui n'ont pas été donnés par hasard à cette petite herbe ». Il s'agit de son article *cleis*, *clais*, *clai* ou *cleiz*, *cicatrice*, singul. *cleizen*, plur. *cleisennou*, gall. *clais* ; là il renvoie à *creis* « qui est le même ». Cet article manque ; mais à *cleuz*, on lit : « nos Bretons disent *Cleisen* et *Creisen*, cicatrice ». Le moy. bret. ne montre que *creizenn* et *crezenn*, le v. bret. au plur. *creithi* ; le correspondant gall. *creithen* prouve que le mot est tout différent de *clais*.

Le *Lexique étymologique* de V. Henry (1900) compare aussi *kleiz* mouron, au gall. *clais*, scabieuse sauvage, tout en le séparant de *kleizen*, cicatrice. Il dit que les autres sens du gall. pourraient indiquer un rapport avec *glâz*. Quel *glâz* ? Il y en a trois ; et en pareil cas, il a l'habitude de préciser. Il devait avoir en vue *klâz* tranchée, gall. *cladd*. Ce rapprochement est exact pour le gall. *clais*, tranchée ; cicatrice ; scabieuse ; mais non pour le bret. *clais*, comme le montrent ses autres formes (et aussi le sens qui n'est pas celui du gallois).

J'avais donné, *Gloss.*, 105, les variantes *cleyz*, *cley* m., *gleyz*, *gley* Grég., *kleiz* Le Gonidec, Troude, Liégard, hors de Léon *klei*, en ajoutant le gall. *clais* ; j'aurais dû dire que, par sa finale, le breton ne peut répondre en gall. qu'à *cladd*, et non à *clais*.

Mais l'*Errata* renvoie à *glueiz* (p. 262) : dans l'intervalle, je m'étais avisé que le moy. bret. *glueiz*, donné sans traduction, doit répondre au moderne *gleyz*, *gley*, et que la forme ordinaire ar c'hley(z) rend compte de l'hésitation entre *glei(z)* fém. et *klei(z)* masc. ; la priorité du premier étant prouvée, d'ailleurs, par le gall. *gwlydd* (qui traduit « chickweed » dans le dictionnaire anglais-gallois de Spurrell), et par l'accord des autres langues celtiques : cornique *glêdh*, moyen irlandais *flidh*, moderne *flíodh*, *fligh*, gaélique d'Ecosse *flíodh*, mannois *flee*. Ainsi *glueiz*, *glei(z)*, accidentellement *klei(z)*, ne vient pas de * *cl-ad-* couper, mais de * *vli-*, probablement * *vl-id-*, cf. gall. *gwlydd* pl. ion tiges tendres, *gwlydd* tendre, doux, *gwlaidd* doux, mouillé, bret. *gl(o)eb* humide, *glec'h* humidité, *gliz* rosée, etc. (Du Rusquec, en 1895, a comparé *kleiz* à *leiz* plein ; ce serait plutôt *leiz* humide, qu'il tire d'ailleurs à tort de la racine du latin *liquidus* ; celui-ci vient de * *vli-*, et *leiz* de * *leg-*, cf. *Gloss.*, 259, 362 (1). J'ajoutais que le v. bret. devait être * *gulid*.

L'*Errata* renvoie encore à la p. 546 ; on y voit que ce v. bret. s'est trouvé, écrit *gulœd* (dans un texte qui emploie *œ* pour *e*).

Une découverte ultérieure est celle du vannetais *gluêh* m. (dans mon *Dict.* de ce dialecte, 1904 ; cf. le double *Vocabulaire* Guillevic-Le Goff, 1907). Mon *Vocab.*, Saint-Brieuc 1927, indique seulement le fém. pour *glei(z)*, van. *gluêh* ; cela veut dire que c'est le meilleur usage ; les Bretons sont divisés sur le genre de bien des noms. *Er gluêh* peut, d'ailleurs, s'expliquer par une faute populaire de mutation, signalée dans *er gavr* la chèvre, etc., *Grammaire*, Guillevic-Le Goff, 2^e éd., 1912, p. 9. La finale *h* n'est pas phonétiquement justifiée non plus ; on peut supposer une influence de *glœh* rosée.

Le *g* radical est constaté dans *glei ru* à Esquibien (Finistère),

(1) Macbain, *An etym. dict. of the gaelic lang.*, 3^e éd. 1911 rapproche *flíodh* mouron (et tumeur) de *fleusg*, v. ir. *flesc* verge ; allemand *Wald*, forêt, etc. ; le dict. ir. de Dinneen donne (d'après O' Naughton) *flích* f. gén. -e. M. Pedersen suppose (I, 367 ; II, 14) que *flesc* est un mélange des racines du gall. *guerysigen* branche (bret. *groesko*, *gwerskou*, menues branches, souches, *Gloss.*, 295), et *Llysg*, verge ; mais l'histoire de ce dernier serait à établir.

gloei à Pleubian, mouron rouge, *anagallis arvensis*, E. Rolland, *Flore populaire*, IX (1912), p. 60, cf. 260 ; *gloei glaz* à Esquibien, véronique, *veronica officinalis*, VIII (1910), p. 141 (= *mouron bleu* autre sorte de véronique, en Normandie, p. 142), cf. *Rev. Celt.*, XLVI, 26. L'ancien provençal *clueys* m. bluet, *Flore pop.*, VII, 151, est tout différent.

Troude dit que *kleiz* se prononce *kle-iz* (ce qui ne l'empêche pas d'être monosyllabe, cf. p. 754, et plus haut, § 46). Milin a ajouté cette note : « on le dit aussi *klaïs* » ; rédaction insolite qui me fait supposer une distraction pour « on a dit », ce serait une réminiscence du *clais* de Pel.

Mlle Z. Ar Bourdonnek, de Plougasnou, a constaté dans ce pays, en 1913, le mot *kleiz*, et écrit (*An Oaled*, 3^e trim. 1930, p. 195) : « *Kleiz*, a *rer palastrou gantan*. *Kleiz gwenn mad d'al lapoused*, *kleiz ru a ampoëzon anezo*. Mouron. *Anagallis* » (Mouron, on en fait des emplâtres. Mouron blanc, bon aux oiseaux ; mouron rouge, les empoisonne). Par une rencontre bizarre, il y a, d'autre part, *cleyz guënn*, *crey ruz* « craye blanche, craye rouge » (et *creyz glas* « ardoise qui sert de craye ») Grég., moy. bret. *creiz* et *cleiz* craie, du français.

V. Henry conjecture que *kleizen* cicatrice a subi l'influence de *kleiz* craie, et explique ce dernier comme « altéré pour * *kreiz* » ; mais ce *creiz* est attesté en breton moyen et moderne. Il a tort aussi de tirer *kleizen* pêne de *kleiz* gauche : on peut voir *Gloss.*, 190, 191, comment le *k* de ce *kleizen* vient de *g*, comme celui de *kleiz* mouron, et ce *g* d'un *d* : *dleyzenn*, *cleyzenn*, ar *c'hleyzenn*, Grég., gall. *dylaith* verrou, vieux cornique *delehid*, etc.

Il est rare que la famille d'un mot celtique soit aussi complète et aussi concordante que le nom de cette petite plante *gleiz*, *g(o)ei*, *kleiz* mouron.

La *Welsh Botany* de Hugh Davies, London, 1813, a divers composés comme *gwenwlydd y gors* « *Galium palustre*, White Water Bed-straw » ; *gwenwlydd lefn* « *Galium saxatile* », formé comme *kleiz gwenn*, p. 15 ; *gwlyddyn Mair gwryw* « *Anagallis arvensis* ; Scarlet Pimpernel » ; *g. M. benyw* « *Anag.*

arvensis. var. Blue Pimpernel », et autres (lat. *Montia*, *Silene*, *Cucubalus*, *Holosteum*, anglais *chickweed*, etc.), p. 198, cf. 42 ; Thomas Jones, *An english and welsh Dictionary*, 1826, p. 481 (*gwlydd yr ieir*), 493 ; Fynes-Clynton, *The welsh vocabulary of the Bangor district*, 1913, v. *gwlydd*, etc. *Clais*, *claes*, ne désigne pas les mêmes plantes.

On lit dans le *Glossaire... des patois... de l'Anjou*, de Verrier et Onillon, Angers, 1908, que *môrion* s'applique, comme le français correspondant, à deux plantes bien différentes : le mouron à fleurs blanches, ou mouron des oiseaux, et le mouron à fleurs rouges ou bleues, appelé *Môrion grous-t-œil* = *anagallis arvensis*, « dont l'œil, ou la fleur, est beaucoup plus gros que celui du mouron blanc » ; et s. v. *môron* : « Mon gars, pour guérir avec des herbes, il suffit de connaître les huit-z-espèces de *moron* ».

56. Les savants non cellistes ont, naturellement, plus que les autres à y regarder à deux fois, avant de publier un renseignement quelconque sur le breton. Dans la *Revue de philologie française*, recueil dont on ne saurait trop recommander l'étude à tous les amis de notre langue, — c'est un devoir d'état pour ceux qui sont chargés spécialement de ses intérêts, — j'ai lu avec peine (1929, p. 12) que « le bénédictin Taillandier, auteur d'un dictionnaire breton (1752) » a signalé « la pauvreté du lexique breton ». Ce bénédictin n'est pas l'auteur, mais l'éditeur du livre en question (de son confrère D. Le Pelletier) ; sur la façon dont il s'est acquitté de ce travail et sur la valeur des opinions qu'il a émises au sujet de l'histoire littéraire du breton, on sera édifié — c'est une manière de parler — en lisant mon étude *Sur l'histoire du breton*, p. 30-36.

Plus loin, p. 55, il est dit que « la consonne initiale d'un mot qui suit un mot terminé par une voyelle et lié intimement au suivant est traitée comme intervocalique (ex. chou = *kaol* et mon chou, *ma gaol* ».

— Le principe est à rectifier d'après ce même travail, p. 29, 30, et l'exemple d'après le *Vocabulaire* adopté par l'Académie bre-

tonne, 1927, aux mots *gaol*, *kaol*, *ma* 1. *Ma gaol* veut dire « mon enfourchure » ; *kaol* est un pluriel ; « mon chou » se traduit *ma c'haolenn*. La mutation après *ma* n'a pas été amenée par cette forme, mais par une autre dont il reste encore des traces en vannetais : *men goed* mon sang, gall. *fy ngwaed*, cf. *Rev. Celt.*, XL, 461.

57. Une source abondante d'assertions ou d'appréciations fausses, c'est la passion, qui fait qu'on voit les choses comme elles ne sont pas, ou qui ne veut pas qu'on les fasse voir aux autres telles qu'elles sont.

Biré peut sembler avoir des préventions contre V. Hugo ; M. A. Le Breton le lui reproche amicalement, p. 68. Mais le poète, après une splendide jeunesse si bien défendue par son apologiste, s'est fait l'historien partial et peu exact de ses propres variations, comme le montre le livre moins indulgent de P. de Lacretelle, *Vie politique de V. Hugo* (p. 67, 81, 82).

Etre si grand et si petit !

C'est toujours la fameuse antithèse sur l'Aiglon qu'on peut appliquer à l'Aigle lui-même, comme l'a fait Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire* (livre XXXVIII) (1).

VII. — UN MAGISTRAT QUI SE RESPECTE NE FAIT TORT A PERSONNE, ET NE SE CONTREDIT PAS LUI-MÊME. HAUT ET BAS BRETON : *far*, *kimpôl* ; *pempes* ; JAL CRITIQUE ET CRITIQUÉ ; *kouabrach*, *sallin* ; *les maux*.

58. L'Académie bretonne s'est élevée contre toute « contradiction que ne justifie aucune raison plausible » (voir § 3), parce que c'est une cause de complications et de pertes de toute sorte. *Sibi constet*, comme dit Horace. Un démenti à soi-même est la

(1) Passage traduit dans la publication de Cesare Cantù, *Il principe Eugenio*, *Memorie* VI, Milano, 1865, p. 128 : *Togliere al papa la corona e lasciarli il trionfo? ... lui, che aveva fatto il concordato? Non potrebbe spiegarsi se non con quel che la storia mostra ogni tratto, che anche l'uomo più grande è un fanciullo daché è dominato dalla passione.*

plus terrible des critiques : elle tombe toujours juste, de part ou d'autre. Ainsi, des verbes *négliger*, *exiger*, *obliger*, on nous fait tirer les dérivés *négligent*, - *gence* ; *exigeant*, - *gence* ; *obligeant*, - *gence* ; les d'incohérences et d'inconsistances que n'expliquent et n'excusent ni le français, ni le latin, ni la tradition classique. Le français dit : *négligant*, - *jance* ; *exigant*, - *jance* ; *obligeant*, - *jance* ; le latin n'ayant aucun des sons de la syllabe *jan*, est hors de cause ; et c'est rendre un mauvais service aux écoliers qui l'étudient, de leur suggérer des barbarismes comme * *exigans* d'après *obligans*, etc. « Quant au respect des classiques, c'est une mauvaise plaisanterie... Fénelon écrivait *aventure*, Racine et La Fontaine *vanger*, Corneille *atantat*... Bossuet *atantif*, *atandons*... La Bruyère *soupante*, Mme de Sévigné *tandresse*..., etc. » (*Année ling.*, III, 270, cf. 203).

Il n'y a d'exceptions légitimes que parmi les cas donnant lieu à des coïncidences plus ou moins dangereuses, comme *amande* et *amende*, *ancre* et *encre*.

De même pour les consonnes doubles, comme *cane* et *canne*, *dalle* et *datte*. L'Académie a déclaré qu'elle « n'a pas vu sans plaisir la Commission pour la simplification de l'orthographe s'engager dans la voie de la suppression des lettres doublées » ; mais elle a refusé de l'y suivre (*Année ling.*, III, 254-256) ; on vient de voir combien nous pâtissons de cet illogisme. Bien dire et mal faire, c'est un triste exemple ; pour parler chrétien, c'est un scandale.

La simplification des sons est la loi ordinaire dans l'évolution des langues ; lorsqu'un fait de ce genre s'est généralisé, il ne comporte qu'un inconvénient : la production possible de nouveaux homonymes. Les Parisiens sont portés à confondre *huler* et *aller* ; les Bretons continuent à garder au premier son aspiration, et, puisque c'est une distinction utile, il faut les encourager dans ce conservatisme, un de ceux qui sont, avec raison, favorisés par l'Académie.

Ce qui est non seulement inutile, mais nuisible, c'est la coûteuse inertie qui nous fait noter faussement *aller* et *commun*, etc., tandis que le provençal note franchement *comun*, le breton

kuman, l'italien *comune*, l'espagnol *comùn*. L'écrivain français est condamné à ces travaux forcés : fabriquer à chaque instant des cinquièmes — ou sixièmes — roues aux carrosses. Un effort mental ou manuel plus intelligent, ou un repos correspondant, viendrait mieux à propos.

Le brave petit Zachée ayant peur d'avoir, par manque d'exactitude, commis des exactions, disait au Sauveur : « Si j'ai fait tort de quelque chose à quelqu'un, je lui rends le quadruple. » (S. Luc, XIX, 8.) Voilà un patron idéal pour tous les comptables ! Ceux qui ne peuvent pas suivre à la lettre son généreux exemple doivent du moins s'en inspirer, et commencer par arrêter les frais qu'ils ont imposés indûment.

59. Ce n'est pas seulement à propos de la Bretagne que V. Hugo a employé avec ostentation le procédé puéril de couleur locale frelatée qui est critiqué § 5 ; longtemps avant L. Havet, l'auteur du *Glossaire nautique* l'en avait repris, au point de vue de sa spécialité. Dans son *Archéologie navale*, 1840, p. 113, A. Jal plaint, dit-il, l'embarras d'un « antiquaire » qui, « dans deux mille ans », « les odes de mon ami M. Victor Hugo à la main, voudra recomposer l'armée turco-égyptienne écrasée à Navarin... L'ode... écrite quelques jours après l'événement, à Paris, ville où l'auteur pouvait avoir des renseignements authentiques en s'adressant au ministère de la marine, lui paraîtra sans doute un document précieux. Il y trouvera beaucoup de détails qui lui feront connaître les espèces de navires... réunis pour une dernière expédition contre la Grèce... », etc. ; malheureusement, la plupart de ces détails sont faux, comme le montre Jal, qui ajoute : « Sans doute, M. Victor Hugo... n'était pas obligé de parler le langage des marins ; mais pourquoi affecter ce langage quand on l'ignore ? La couleur locale n'est qu'à la condition de la vérité. ...L'ode eût valu beaucoup mieux, si ces non-sens n'en avaient pas gâté quelques parties. » Cf. *Etudes, revue catholique*, 5 nov. 1926, p. 294, etc.

60. Pour réfuter une erreur, comme il peut s'en trouver dans

les œuvres les plus consciencieuses, il faut tâcher d'en découvrir la cause.

Le *Glossaire nautique* (1848) porte *konapr* (avec tréma sur l'a) comme signifiant « hache » en bas breton, avec cette note : « Ce mot qui nous a été donné par maître Ezou, ne se trouve ni dans le dictionnaire... du P. Grégoire, ni dans le dictionnaire... de Le Gonidec. » Je crois qu'il n'a jamais existé, sans d'ailleurs suspecter la bonne foi du « bas Breton de Saint-Mathieu, quartier-maître à bord de la frégate la *Junon*, en 1841 » qui, dit Jal, « a fait avec nous, à Toulon, une nomenclature en breton vulgaire » (p. 19). L'a avec tréma n'ayant aucune raison d'être après un *n*, peut être l'indice d'un *kouabr*, où il aurait précisé une prononciation *kou-abr* (cf. § 44). Ce radical signifie « nuage », et est donné en ce sens par Jal, sous la forme probablement erronée *konabr*. Il y a un dérivé collectif *kouabrach*, très usité en Tréguier ; c'est ce qui paraît avoir donné lieu à l'interprétation fautive : *kouabr*, hache. Cf. *Gloss.*, 123, 124.

61. M. Vincent Le Ray, qui m'a appris l'existence actuelle du vannetais *kimpôt* (§ 6), mets que j'ai eu le plaisir de goûter chez lui, a bien voulu me communiquer la recette de ce *far*, telle qu'on la pratique à Carnac et sur la côte environnante. La formule doit varier légèrement de quartier à quartier, mais le fonds reste le même. C'était un plat réservé surtout pour les grandes fêtes, comme la Saint-Cornély. « Mettre la valeur d'une forte louche de farine dans un plat creux allant au four ; ajouter quelques grains de sel, délayer la farine avec du lait fortement sucré jusqu'à la consistance d'une crème onctueuse ; ajouter deux œufs complets battus comme pour une omelette, une cuillerée de fleurs d'oranger, une cuillerée de rhum ; des pruneaux coupés en très petits morceaux. Bien remuer le tout ; mettre à feu moyen de façon que le gâteau ne dore pas avant que l'intérieur ne soit déjà un peu cuit. Environ trois quarts d'heure de cuisson. Laisser refroidir. Couper en tranches en décollant chaque tranche avec la lame d'un couteau, et dresser sur un plat à dessert. »

Le mauvais exemple d'un grand écrivain est contagieux. Le *Nouveau Larousse illustré* donne (t. IV), *far* « bouillie de blé noir, en usage dans la Vendée », et attribue au même pays la *houichepote* (1).

62. A propos de l'autre *far* (§ 7), il faut ajouter cette citation d'Auzou, *Presqu'île guérandaise*, dans les *Métaphores occidentales* de G. Esnault, 1925, p. 70 : « adernes », (dits quelquefois « ceillels-morts », c.-à-d. non cristallisateurs) ».

63. Cet instructif ouvrage a rectifié, p. 287, 288, cf. 305, mon explication du bret. *salin*, *zaltin* homme brutal et grossier ; diable ; avare, regardant, par une variante de *certen* certain, *Gloss.*, 102, 103. M. Esnault a montré que c'est le haut-breton *salin* pillier d'épaves, de *Saletin* pirate du port marocain de Salé. Les faits historiques qu'il cite ne laissent aucun doute sur cette origine. Au point de vue de la forme, la finale constante *-in* faisait difficulté, ne concordant pas avec celle de *certen*.

64. J'ai qualifié de « digne d'attention » (§ 8) l'étymologie donnée par Métivier, du guernesiais *paim-fes* « filipendule aquatique » par le breton *pempes*, *pempis* « ciguë, quinte-feuille » (littéralement « cinq doigts »), tout en faisant des réserves sur l'attribution de ce mot au gallo. Je pense aujourd'hui qu'il est tout différent, et appartient à la famille étudiée par M. Ant. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, 1^{re} série, 2^e éd., 1927, p. 150-152, 234, de mots du Centre et de l'Ouest désignant « l'iris et quelques autres plantes aquatiques paludéennes » et qui commencent tous par *pav-* : normand *paveille* f. *sparganium ramosum* ; *paveux* et *pavots* m. pl. *iris pseudoacorus* ; à Guernesey *pavie*, f. *typha latifolia* (Métivier) ; Haut-Maine, *pavot*, feuille d'une variété d'iris ; Bas-Maine, *pavè*, *sparganium*, *iris pseudoacorus*, glaïeul ; Berry, *pavais*, *paveis*, m.

(1) On lit dans l'*Almanach du Pèlerin* 1930, p. 48 : « entre l'index et le médium de la main droite » ; cf. la note au § 11.

iris pseudoacorus, tiges et feuilles du *typha latifolia*, Vendée *pavas* *scirpus lacustris*, etc. L'histoire de toutes ces formes n'est pas facile à débrouiller ; il serait intéressant de savoir quelle est cette « anecdote authentique » trop vaguement citée par Métivier, et s'il n'a pas un peu « sollicité » le mot « *paim-fes* ou *pem-fès* », comme il l'a fait, je crois, pour le bret. « *pemp-bez*, *vez* (ou *fez*) », ce mot ne présentant, à ma connaissance, ni v, ni f.

65. J'ai nié imprudemment, § 8, l'existence d'un bas breton *glé éteule* : M. l'abbé Le Goff, dans son *Supplément à mon Dictionnaire vannetais* (1919) a constaté *glei* chaume à Plumelin, sans en pouvoir dire le genre. Ce mot peut bien venir du haut breton.

66. Voici un exemple nouveau des rapports entre ces deux langages. M. le D^r du Bois Saint-Sévrin a cité, *Mém. de la Soc. d'Emulation des C.-du-N.*, 1929, p. 259, une observation, faite par le Docteur Bagot (1728-1794) sur le peuple de la partie méridionale des Côtes-du-Nord : « Le fardeau des impositions royales, très pesant pour tout le monde, devient pour lui... un poids accablant... Par suite de la sensation douloureuse que l'imposition a gravée dans leur âme, il a passé dans l'usage d'appeler *les maux*, ce qu'ailleurs on appelle tailles, fouages, vingtièmes, capitations, etc., etc... Aussi, ces pauvres gens disent payer *les maux* au collecteur. J'ai été, ajoute-t-il, plus d'une fois frappé de cette expression que j'aurais trouvée vraiment énergique dans la bouche d'un philosophe ». Ceci rappelle des traits de la fable de La Fontaine, *La Mort et le Bûcheron* ; on peut citer aussi l'expression badine *la douloureuse* pour « l'addition, la note à payer ». Mais il faut surtout rapprocher le vannetais qui présente exactement la même synonymie, cf. *Gloss.*, 197. L'A. traduit « impôts » : *drougueu a zou réll payein d'er Roué* ; « subsides » : *drougueu a bayérr d'er Roué* ; « partisan... financier » : *fêrmour brass ag enn drougueu, a laqua er Roué ar é Boble* ; l'acception était si courante, qu'il ne lui donne pas

d'équivalent. Le *Vocabulaire* Guillevic-Le Goff, 1907, a *tausseu* et *gairieu* avant *drougeu*. Peut-être était-ce proprement quelque chose comme « charges ». *Maltôte*, *maltôtier*, dont le premier élément est semblable, a donné en breton des mots qui ne sont pas toujours dépréciatifs : *maltouter*, van. *maltotér* douanier, agent du fisc ; *Barzaz-Breiz*, 323, 324, etc. Il faut citer aussi le composé *drouk-kinnig Breiz* « le tribut de la Bretagne », à côté de *ar c'hinniger* « le porteur de tribut », *ibid.*, 113.

VIII. — CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS, ET N'EST BON DANS AUCUNE LANGUE.

67. On parle et on écrit pour être compris ; toute cause sérieuse de quiproquo ou d'équivoque est à éliminer du langage, du style et de l'écriture.

La forme « orthographique » du français est si éloignée de la langue vivante, qu'elle trompé forcément les étrangers, et risque souvent d'égarer les nationaux eux-mêmes (§§ 15-18, 39, 40). Elle pêche à la fois par manque de netteté, par défaut, et par excès. Sur un seul point elle est presque sans reproche : il est rare qu'un son qui s'entend ne soit pas représenté, bien ou mal.

Nous avons vu une exception relative à *n* : dans « *on a pu vaincre* », « *enivré* » (§ 11, 17), il faut suppléer cette consonne après la voyelle nasale (*onn a, enivré*, cf. *Bulletin de la Soc. de ling.*, n° 87, 1929, p. 4). Dans le premier cas, la langue exprime de même deux idées contraires ; il est curieux que des écrivains, même soignés, s'attachent à leur notation visuelle, équivoque à l'audition. On lit, par exemple, dans le *Journal*, 8 nov. 1927, p. 2 : « quant aux pauvres ils habitent des rues... si étroites, si obscures, si montueuses, qu'on n'y peut lire les plaques indicatrices et qu'on y est forcé de changer de vitesse tous les trois mètres ». Il était facile de mettre : « on ne peut y lire », cf. § 16. Dans cette phrase amphibologique de Flaubert (*Bouvard et Pécuchet*, 337) : « Monsieur, on n'est pas savant si l'on n'est chrétien », il aurait fallu : « si l'on n'est pas ». De même assez souvent dans « on (n') ose dire », « on (n') en peut juger », etc.

« Même avec la complicité des voisins, on n'aurait pu s'y introduire par les fenêtres », *Je sais tout*, Noël 1920, p. 1157.

L'idéographie est encore la bienvenue, dans la notation de phrases comme celles-ci : « Cette première séance [de la sous-commission de la Sarre] a été consacrée à un échange de vues général » (*L'Ouest-Eclair*, 1^{er} décembre 1929, p. 2, col. 6) ; « En général, elles [les femmes des savants] mènent une vie peu mondaine, exemplaire, s'occupant exclusivement de leur ménage, de leurs enfants. Elles n'ont pas d'histoire, ni d'histoires » (Ch. Richet, *Le Savant*, 1923, p. 29). L'Académie a raison de vouloir conserver, dans l'accord des participes, un moyen d'éviter des amphibologies (cf. § 26).

L'orthographe use aussi avec avantage de coupes différentes dans « Il n'a personne qui l'aime et qu'il aime », « celui qui l'a vaincu » et « celui qu'il a vaincu », etc.

Il peut arriver qu'une langue soit également fautive sous ses deux formes, parlée et écrite, et que de grands écrivains n'y prennent pas garde ; des exemples français et latins sont cités, *Causeries sur l'étymologie*, 39, 40. Horace a employé *victorum* « des vainqueurs » qui signifiait aussi « des vaincus » ; *scriptorum* est chez lui tantôt « des écrivains », tantôt « des écrits » ; etc., etc. (1). En grec, l'accent distingue les composés actifs et passifs, comme *πατρικόνος* qui tue son père, *πατρίωνος* tué par son père ; *πολύλογος* qui parle beaucoup, *πολύλογος* dont on parle beaucoup, etc., cf. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque*, 1904, p. 193-195 ; mais cette distinction disparaît dans la plupart des cas de la déclinaison ; ainsi les deux premiers mots sont au génitif *πατρικόνου*. Le principe sémantique de l'accent allemand est tout le contraire de ce système, moins machinal pourtant qu'en latin.

(1) Lamartine était bien distrait, quand il a écrit dans son style poétique ces lignes qui en prose ont un sens ridicule :

Elle cherche à ranger, comme avec des tenailles,
Avec ses dents de lait le moule sanglant des mailles.

(*La Chute d'un Ange*, 1^{re} vision ; 2^e éd., p. 57.)

68. La « tendance au moindre effort » est légitime et c'est un progrès, quand elle produit une économie de forces perdues ; mais c'est une paresse nuisible, quand elle empêche un travail profitable. Une prononciation négligée peut être une occasion d'amphibologies, et sur ce point l'orthographe doit, au besoin, servir de frein à une phonétique emportée sur des pentes dangereuses. La différence des voyelles brèves et longues, quand elle correspond à une distinction de sens, est à garder soigneusement. Elle est provinciale, dit-on (cf. *Bull. de la Soc. de ling.*, n° 87, p. 143) ; je ne le crois pas (voir *Année ling.*, III, 195, 196) ; en tout cas, ce serait un provincialisme excellent, parce qu'il est conforme à l'intérêt de la langue ; il importe, pour les Parisiens comme pour tous les Français, qu'on ne confonde point *ami* et *amie*, *employé* et *employée*, « j'ai désarmé » avec « j'ai des armées », *Sur l'hist. du bret.*, 65, cf. 52 ; « Les amis du disparu sont interviewés, et même les amies, et aussi les amis des amies des amis » *L'O.-Ecl.*, 28 juill. 1930, p. 2, etc.

Louis Havet prononçait, au pluriel de *chat* : des *cha*, et son père des *châ* ; c'est son père qui avait raison, quoique dans certains cas la chose soit pratiquement indifférente, comme le solécisme *deux chevaux* ne donne lieu à aucun doute sur le sens.

Comme exemple des invraisemblables excès où tombe naturellement une corruption phonétique sans contrôle, on peut citer en Italie le réatin, qui réduit à *E* les noms *Emma* et *Ettore* (Hector), et qui aboutit à cette phrase typique : *Ba be a be po bi se non ho be ba* (*Barbara, vieni a bere ; su bevi ; se non vuoi bere, vattene*) « Barbe, viens boire ; allons, bois ; si tu ne veux pas boire, va-t'en ! » (*Miscellanea... Ascoli*, 412).

IX. — TRADITION, ROUTINE ; PROGRÈS, REcul. *Champagne et malvoisie. Autobus. UNE GRAMMAIRE ACADÉMIQUE. CONJUGAISONS BARBARES.*

69. Ainsi, dans la tradition, il y a de bonnes choses qu'il ne faut pas laisser perdre sans raison grave et sans compensation. Et de façon générale, on doit se garder de tomber du côté où

l'on penche. Le Français a la réputation d'être léger, inconstant, disposé à s'éprendre à tout instant de modes nouvelles ; qu'il s'attache à justifier le moins possible cette opinion. En fait de langue, il peut revenir sur d'injustes préventions, comme il l'a montré plus d'une fois ; ainsi La Bruyère a déploré la désuétude de mots anciens qui depuis sont heureusement revenus à la vie ; les grands écrivains peuvent rendre à la langue beaucoup de services de ce genre, cf. *Causeries sur l'étym.*, 37, 38.

Dans ces questions de linguistique pratique il ne faut pas s'attacher trop exclusivement à des impressions subjectives, à des souvenirs personnels, à d'accidentelles associations d'idées ; tous les points de vue méritent d'être discutés et comparés : celui du citoyen de la capitale ou d'une province, celui du grammairien, de l'historien des langues, etc. ; mais ce qui doit dominer, c'est l'intérêt commun. *Salus populi suprema lex esto*. C'est en ce sens qu'il faut marcher, autrement on saute sur place ou l'on recule.

Voici quelques notes additionnelles au chapitre IV.

70. Mme E. de Girardin partageait l'opinion de Mme Hugo citée § 24 : dans une de ses *Lettres parisiennes* datée du 27 juillet 1837 (éd. de 1857, I, 195) on lit : « A propos de brevages, nous avons appris ces jours-ci que les musulmans se permettent le vin de Champagne sans aucun remords ; voici leur raisonnement : « Le vin de Champagne n'était pas encore inventé au temps de Mahomet, donc il n'a pu le défendre. » Il est avec le Turc des accommodements, et les parjures sablent hardiment le champagne à la santé du Prophète. A eux il est permis de dire le champagne : cette faute de français est un devoir de leur religion, sans elle ils seraient coupables ; elle leur épargne un remords. On leur défend le vin, mais on leur permet le champagne. Oh ! les Normands ! »

L'Académie n'a pas condamné nommément le champagne puisqu'elle n'en parle pas plus que du *falerne*. Le livre de Ja. Fr. Daniel, cité § 33, dit p. 80 : « L'Académie a mis dans son

Dictionnaire les noms *Séda*n, *Elbeuf*, *Louviers*, pour désigner les draps fabriqués dans ces villes ; les noms *Grayère* et *Roquefort*, pour les fromages qu'on appelle ainsi ; le nom *Malvoisie*, pour le vin de Malvoisie ; *Carrare*, pour le marbre de Carrare. Ne devait-elle pas, pour la même raison, donner les noms *Champagne*, *Bourgogne*, *Bordeaux*, *Madère*, *Malaga*, *Frontignan*, *Tokai*, etc., pour les vins qu'on désigne par ces noms, connus dans toute la France et ailleurs ? » Cf. aussi p. 70, l'art. *caudébec*. On peut seulement, d'après son antipathie pour un *vapeur*, malgré un (serviteur) *domestique*, etc., présumer qu'elle n'aime pas cette abréviation usuelle, *le champagne*. Et que doit-elle penser de l'escamotage de l'« eau-de-vie de Champagne » dans « un verre de *fine* » ? Il y aurait bien à dire, sur divers procédés de simplification devenus plus ou moins courants (cf. § 35) ; pour abréger moi-même je me borne à renvoyer à une intéressante étude de M. Hilding Kjellman : *Mots abrégés et tendance d'abréviation en français*, Upsal, 1920, où il n'est pas question uniquement du français. Voici un exemple (p. 30) de ce que les Anglais appellent un *portmanteau word*, un mot où l'on en entasse plusieurs, comme dans une valise : *autobus* = *auto* (mobile) + (omni)*bus*, syncope résultant d'une apocope suivie d'une aphérèse ; toute la lyre de la pathologie verbale — si je puis m'exprimer ainsi ! Ce n'est pas, comme par exemple « l'alcade *autophile* » (= ami des automobiles), *Le Petit Journal*, 10 nov. 1907, p. 2, col. 4, une formation accidentelle et restée plus ou moins isolée : l'*autobus* est une actualité d'emploi journalier, et son nom ne choquera jamais les puristes autant que les articles du dictionnaire académique sur *aphérèse*, *prosthèse*, et autres termes de grammaire ancienne scandalisent les spécialistes, ou simplement les étudiants consciencieux de ces questions classiques (cf. *Année ling.*, III, 177-184).

71. Un pendant à *saisissassent*, § 25, se lit dans ce texte poétique :

Aride était le roc ; le lierre parasite
N'avait pas tapissé la paroi de granit.
Ne voulant pas qu'un jour des chansons dans un nid
Bénissassent les murs où le crime était maître.

J. L. L. D'Artrey. *Quinze ans de poésie française à travers le monde*. Anthologie internationale, Paris, 1927, p. 43. Ce recueil a été publié sous le patronage de hautes autorités, parmi lesquelles sept académiciens. L'auteur du passage, un poète belge, y est comparé à Edmond Rostand. Celui-ci n'a pas de hardiesses semblables : il a seulement badiné avec ces formes de subjonctif, dans ce dialogue de l'*Aiglon* avec Marmont, duc de Raguse :

— Il ne manquerait plus que vous ragussassiez.
— Vous pouvez conjuguer ce verbe : je m'assieds.

Sur la valeur scientifique de son opinion contre la réforme de l'orthographe, on peut voir *Année ling.*, III, 223.

72. Lorsque j'étais (il y a plus de 70 ans) à Saint-Brieuc, sur les bancs de l'*Ecole mutuelle* (genre d'enseignement un peu idéalisé dans les premiers essais poétiques de V. Hugo), nous apprenions la *Grammaire selon l'Académie*, par Bonneau et Lucan, revue par M. Michaud, Membre de l'Académie française, dont M. Abel Hermant n'a pas parlé, et qui menait de rudes polémiques contre celle de Chapsal, qu'il mentionne honorablement. Cette grammaire, au moins semi-officielle, nous faisait distinguer *j'eus*, passé « défini » de *j'eusse*, que nous appelions, sous sa suggestion, l'« on dit aussi », et donnait seulement en note « un quatrième *passé* dont on se sert rarement », comme *j'ai eu rendu*.

Sur l'emploi abusif de *j'eus*, cf. § 33, on peut ajouter cet exemple : « J'étais allé... du côté où la Malagaise promenait... ses loisirs nonchalants, dont, au nom de l'amour comme de la vengeance, *j'eus* tant désiré faire de cruels ennuis. » J. Barbey d'Aurevilly, *Une vieille maîtresse*, éd. de 1858, p. 94.

73. Parmi les barbarismes sur le passé dit aujourd'hui « simple » (§ 11, 25), on peut citer : « On cousut. » *L'Ami du Peuple*, 5 mai 1929, p. 9, col. 1. « Lorsqu'il arriva dans son village, les gamins s'enfuyèrent devant lui. » *Les Amis de la Pologne*, août-sept. 1929, p. 215. « Les religieuses tombèrent dans le relâ-

chement, si bien que le pape Agapet les *dissout* et mit à leur place un couvent de Bénédictines. » *Le Petit Echo de la Mode*, 19 nov. 1929, p. 5. Ici l'auteur a suppléé instinctivement à une lacune de la langue (cf. *Manuel pour l'étude de français par les Bretons*, 7). Ces verbes défectifs sont une tare fâcheuse ; l'abbé Ragon a proposé, dans sa *Grammaire française*, des néologismes comme il *éclosil*. Ce temps est très usité en haut breton, où on lui donne souvent des formes en *i* : je *laissis*, ils *tuirent*, etc. (cf. *Manuel*, 58, 59). Dans les *Chansons populaires de l'Anjou* recueillies par F. Simon, Angers (1926), on lit « j'la mettis », p. 519, etc. Cela vaut encore mieux que la suppression complète de ce temps, telle que l'admettent et la pratiquent quelques linguistes, beaucoup trop pressés d'« éteindre la mèche qui fume encore ». Ainsi, dans *Les origines du cristianisme... par un contemporain Luc...*, traduit... par Paul Passy, 1903, il y a un contraste des plus frappants entre l'orthographe simplifiée, qui est en grande partie celle que les amis éclairés du français souhaitent et espèrent voir adoptée conformément à la prononciation réelle et au bon sens, et la conjugaison mutilée d'un de ses éléments essentiels, rompant brutalement avec une tradition littéraire constante et un usage encore très répandu. Dans la parabole de l'*Enfant prodigue*, par exemple (S. Luc, XV, 11-32), où la traduction (catholique) de l'abbé A. Crampon, Tournai, 1921, emploie 28 passés simples (1), la version (protestante) de Louis Segond, Paris, 1912, en a 31 ; celle de P. Passy (protestant aussi) n'en a aucun ! Il est impossible de ne pas être choqué d'une pareille affectation, qui rappelle les exercices lipogrammatiques, et donne lieu à une monotonie enfantine, souvent cacophonique : « Et le père leur a partagé son bien... Et... le plus jeune fils, quand il a eu tout rassemblé, s'en est allé... et... il a dissipé son bien... Et quand il a eu tout dépensé, il est venu une grande famine... et il a comencé à être... dans le besoin...

(1) La version poétique de S. Ropartz, *Paraboles évangéliques littéralement traduites en vers français*, Rennes, 1868, p. 61-64, en a 14 ; juste la moitié ; c'est que la narration a été, en partie, remplacée par un tableau pathétique, où le présent domine.

Et il est allé... » etc., etc. Voilà le « quatrième passé » remis en honneur, tandis que le premier est exterminé, au profit du second ! Le remplacement des syllabes *en par an* aurait été bien plus conforme à la vérité, et aux intérêts de la langue, que la suppression de formes si connues par une foule de passages classiques de La Fontaine, Racine, Lamartine, V. Hugo, etc., qu'il n'est nullement nécessaire, pour les rendre intelligibles, de refondre comme ceci : « La cigale... s'est trouvée fort dépourvue Quand la bise a été venue. » « Quand il a eu raminé tout le cas dans sa tête. » « Le flot qui l'a apporté recule épouvanté. » « Où sur le mont Sina la loi nous a été donnée. » « Dieu a dit, et le jour a été ; Dieu a dit, et les étoiles De la nuit éternelle ont éclairci les voiles. » « Quand il a eu bien fait voir l'héritier de ses trônes... Il a crié tout joyeux, avec un air sublime. » « Quand son père a eu pour lui gagné bien des batailles, Lorsqu'il a eu épaissi de vivantes murailles... Quand ce grand ouvrier... A eu, à coup de cognée... » En avez-vous assez ? comme dit l'autre... Non, c'est le même ! Enfin, moi, j'en ai déjà trop ; et je constate avec joie qu'aucun poète, aucun académicien, aucun celtiste, aucun journaliste, aucun prédicateur catholique, à ma connaissance, n'écrit et ne parle ce charabia (1).

X. — AVEC LE BONHOMME QUI FUT L'UN DES IMMORTELS,
« Je conclus qu'il faut qu'on s'entr'aide. »

74. Pour apprendre l'« orthographe » française actuelle, dont l'étude est un mal nécessaire jusqu'à nouvel ordre, il ne faut pas compter sur le raisonnement ; au contraire ! (§ 27). C'est une affaire de mémoire ; on peut épargner beaucoup de temps ainsi gaspillé, en usant de procédés mnémotechniques.

Je n'ai jamais oublié et je retrouve toujours, sans recourir au dictionnaire, cette notion : des angles complémentaires font ensemble un angle droit ; des angles supplémentaires en font

(1) Sur cette question de conjugaison, que nous ne pouvons développer ici davantage, on peut voir l'*Adresse de l'Académie bretonne à l'Académie basque*, § 10 ; G. Millardet, *Revue des langues romanes*, LVI, 146, 147, etc.

deux ; parce que, dans le premier mot il y a 1 p, et dans le second il y en a 2. — Que ceci ne serve pas d'argument pour conserver indéfiniment cette cinquième roue à un carrosse ; quand nous en serons débarrassés, nous ferons cette autre constatation utilisable : *complémentaire* vient, alphabétiquement, avant *supplémentaire*, comme 1 avant 2 en arithmétique.

Ce procédé a été mis en œuvre dans un travail que j'ai publié autrefois avec mon regretté ami Emile Chevaldin : *La Caco-graphie de M. J. Prud'homme* (1), où un jeune Laurent Pennec, affligé d'un esprit juste, apprend à fausser officiellement son *orthographe* naturelle, d'après des formules où il doit appliquer la règle 1 = 2, réduction pratique des absurdités du système académique : 1 = 2 ; 2 = 1.

« Sachant », dit-il, « que, de par MM. les Académiciens, une l égale deux l, j'écrirai : Les *imbéciles* n'ont pas conscience de leur *imbécillité* » (2). De même : « La *bonhomie* de La Fontaine n'empêche pas le *bonhomme* d'être un malin observateur », etc., etc.

Appliquant cette méthode à des questions que nous avons vues plus haut, on aura, par exemple (§ 4) :

Je m'aperçois que bien souvent
L'Académie approuve un gros contre-bonsens ;

et même, pour nous résumer :

Avec chaleur aimons le vrai, le bien d'abord ;
Vers la lumière allons tous d'un commun accord.

On sait d'avance que *abord* est juste et ne se prononce pas comme l'italien *abbordo* ; mais, ensuite, on apprend que, par

(1) Paru en feuilleton dans la *Revue Scolaire* (1895) ; puis remanié dans le *Républicain de la Vienne*, 23 juin - 7 juillet 1896.

(2) On peut comparer ce passage de « Lancelot » dans le *Figaro* du 7 juin 1930 : « Je ne partage pas l'opinion de Théophile Gautier sur les *imbéciles*. Quand... on lui remontrait que s'ils sont bêtes, ce n'est pas leur faute, il répondait : « Je n'en suis pas bien sûr. » Je tiens, au contraire, qu'ils ne sont nullement responsables de leur *imbécillité*. » — Une idée semblable a été mise par Lucrèce dans la bouche de petits enfants plaidant leur propre cause : *Imbecillorum esse equum misereretur omnium*.

idiotisme académique, *accord* est inexact, et différent de l'italien *accordo*. Cela dispense de dresser des listes contradictoires, comme dans les élections, ou de feuilleter et de refeuilleter de gros bouquins pleins d'erreurs.

75. Le même artifice permet de s'enfoncer dans la tête d'autres sortes de complications aussi peu raisonnables, ou encore moins, comme celle qui est illustrée par un exemple de V. Hugo (*Œuvres. France et Belgique*, Paris, 1892, p. 252 : « A la porte de la double chaîne, un forçat douceâtre me dit : C'est de la canaille ! »

76. Voici enfin une utile maxime bretonne (*Feiz ha Breiz*, avril 1930, p. 156), qui peut servir d'épilogue et m'excuser d'avoir tant épilogué :

*D'un neb en deus fazet hetomp a galon vat
Eur boan : merzout e fazi, hag eur joa : e reisd ;
Rei d'ezan skouzell d'ober an eil hag egile,
Kement hini a zo gouest, 'vit mad an holl hen die.*

A celui qui s'est trompé, souhaitons de bon cœur une peine : apercevoir sa faute, et une joie : la corriger ; l'aider à faire l'un et l'autre, pour quiconque le peut, c'est un devoir, dans l'intérêt de tous.

Hanc veniam petimusque damusque vicissim.

E. ERNAULT.

SAINT-BRIEUC

—
LES PRESSES BRETONNES
